



**HAL**  
open science

# Ancrer la transition écologique dans un territoire à l'aide de l'innovation marchande : l'agritourisme intégré, un outil à même de rémunérer le changement de pratiques agricoles à Petite-Ile ?

Erin Boëdec

## ► To cite this version:

Erin Boëdec. Ancrer la transition écologique dans un territoire à l'aide de l'innovation marchande : l'agritourisme intégré, un outil à même de rémunérer le changement de pratiques agricoles à Petite-Ile ?. Agriculture, économie et politique. 2023. dumas-04730134

**HAL Id: dumas-04730134**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04730134v1>

Submitted on 10 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mémoire de fin d'étude

Présenté pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome  
Option/Parcours : Marché, Organisation, Qualité et Service MOQUAS

**Ancrer la transition écologique dans un territoire à l'aide de l'innovation marchande : l'agritourisme intégré, un outil à même de rémunérer le changement de pratiques agricoles à Petite-Ile ?**

par Erin BOËDEC

Année de soutenance : 2023

Organisme d'accueil : CIRAD

# **Mémoire de fin d'études**

**Présenté pour l'obtention du Diplôme d'ingénieur agronome  
Option/Parcours : Marché, Organisation, Qualité et Service**

**Ancrer la transition écologique dans un territoire à l'aide de l'innovation  
marchande : l'agritourisme intégré, un outil à même de rémunérer le  
changement de pratiques agricoles à Petite-Ile ?**

**par Erin BOEDEC**

**Année de soutenance : 2023**

**Mémoire préparé sous la direction  
de : Pasquale LUBELLO**

**Présenté le : 24/10/2023**

**Devant le jury :**

**Claire CERDAN**

**Pasquale LUBELLO**

**Françoise JARRIGE**



**Maître de stage : Claire CERDAN**

## Résumé

Changer de pratiques agricoles représente un défi pour les agriculteurs. La transition agroécologique est un enjeu particulier pour les départements et territoires d'outre-Mer (DROM), qui subissent depuis quelques décennies les effets d'une utilisation importante de produits phytosanitaires (PPP). Le programme de recherche-action Territoire Durable s'attache à relever les défis posés par la transition agroécologique. Un des aspects de ce programme concerne l'identification d'innovations marchandes capable d'encourager les agriculteurs dans leur changement de pratique.

Le travail ci-après examine l'innovation marchande spécifique de l'agritourisme, et s'efforce d'évaluer son potentiel de promotion de l'agriculture agroécologique. Précisément, ce mémoire réalise une cartographie des acteurs de l'agritourisme en place sur le terrain d'étude et de leurs partenaires. Il interroge le fonctionnement de ce système, et rend compte des dire d'acteurs

Il conclue sur la possible intégration de l'agritourisme à un panier de bien agroécologique qui, en valorisant la production agroécologique, encourage le changement de pratique et participe à l'ancrage de la transition écologique dans les territoires d'outre-Mer.

### **Mots clés**

Agritourisme, développement territorial, méthode CK, diagnostic sociotechnique, Réunion, transition écologique, agroécologie, panier de bien, rente de qualité territoriale.

Pour citer ce document : BOEDEC Erin, 2023. L'agritourisme intégré, un levier pour le changement de pratiques à Petite-Ile, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome Spécialité MOQUAS L'Institut Agro Montpellier.

## Abstract

**Title :** Integrated agritourism, a promotion tool capable to pay for the transition of agricultural in Petite-Ile ?

Shifting agricultural practices towards more sustainability represents a challenge for farmers. The agroecological transition is a serious issue, all the more so in the Departments and Regions of Overseas Territories (DROM). These territories are indeed suffering from the effects of heavy use of phytosanitary products (PPP).

The « Territoire Durables » research program is geared towards taking up the challenges that an agroecological transition represents. One aspect of this program dwell on the identification of market innovations, which would be fit for encouraging farmers in their change of practice.

This work examines the specific market innovation of agritourism. Precisely, this dissertation carries out, after a literature review, a mapping of the actors in place in the study area. It furthermore analyzes their functioning. Secondly, this thesis discloses statements from the identified actors that participate in the building of a representation of agritourism integrated into territorial development.

We conclude on the possible integration of agritourism into a basket of agroecological goods which, by promoting agroecological production, could encourage a change in practice thus contribute to the anchoring of the ecological transition in overseas territories.

### **Key words**

Agritourism, territorial development, CK method, sociotechnical diagnosis, Reunion, ecological transition, agroecology, basket of goods, rent

## Remerciements

Ce rapport est l'aboutissement et le fruit d'efforts conjoints. On n'aurait su produire cette étude sans le concours et soutien des personnes suivantes, que je remercie bien chaleureusement.

J'adresse d'abord ma reconnaissance à tous les interrogés de cette étude, qui m'ont confié leur temps, leur confiance et sans qui ce travail n'aurait pu voir le jour.

Merci à ma maîtresse de stage Mme Claire CERDAN d'abord, pour sa confiance et son attitude toujours encourageante et positive vis-à-vis de mon travail. Je remercie également bien chaleureusement mon directeur de mémoire Pasquale LUBELLO, pour ces éclairages d'économie, sa patience et ses encouragements dans ma dernière étape de rédaction.

Merci à mes collègues et voisins de bureau Charles MOTTES et Juliette GAAB, pour leurs précieux conseils de lecture et de méthodologie. Pour la méthodologie justement, un éternel merci à Valentin RUSSEIL pour la découverte de la méthode du diagnostic sociotechnique. Merci à Jeanne HUBERT, pour avoir pris en charge la conduite sur les routes réunionnaises sinueuses pour nous rendre à notre restitution acteurs.

Un tendre merci enfin à Bilel HOUHOU et Charles TREBUCHET, pour leur soutien indéfectible face aux imprévus de la vie dans la dernière ligne droite de la rédaction de ce mémoire.

## Table des matières

Résumé.....	3
Abstract .....	4
Remerciements .....	5
Définitions/glossaire.....	10
Abréviations .....	11
Introduction.....	12
La Réunion : spécificités géographique et histoire d'un DROM.....	13
Un contexte pédoclimatique structurant pour l'agriculture.....	13
Une occupation de la SAU et un taux de couverture alimentaire associé surprenants.....	15
Histoire agraire : d'une économie de plantation agroindustrielle à un projet d'autonomie et d'agroécologie. ....	16
Une structuration de l'île autour d'une économie de plantation (1500 -1848) .....	16
L'introduction de la canne et la construction d'un modèle agro exportateur (1848- 1960) .....	18
Diversification de l'agriculture, projet d'autonomie alimentaire (1960- 2023).....	19
Le CIRAD, Territoires Durables et objectifs général du stage.....	20
Le commanditaire : le CIRAD .....	20
L'unité mixte de recherche d'accueil du stage : L'UMR innovation.....	20
Le projet Territoires Durables et sa déclinaison à la Réunion.....	20
Le projet Territoires durables, ou s'affranchir des produits phytosanitaires dans les DROM. ....	20
Territoires Durables à Petite-Ile, œuvrer pour la préservation de la qualité de l'eau .....	21
Ancrer la transition agroécologique au sein des territoires par l'innovation marchande .....	22
L'innovation marchande, un levier pour le changement de pratiques des exploitations .....	22
Nécessité de l'innovation marchande : le marché classique pénalise les produits issus de l'agroécologie .....	22
Le système décisionnel du consommateur, implications pour le design d'une innovation marchande.....	23
L'innovation marchande au service des produits agroécologiques : exemples.....	24
Circuits de distribution alternatifs : rémunération et mutualisation des coûts.....	24
Labels : un levier de réduction de l'asymétrie d'information .....	25
L'Agritourisme : un outil mobilisable pour la promotion des produits et territoires agroécologiques .....	25
Panier de biens et rente de qualité territoriale : modèles de développement économique territorial durable. ....	27

Définition des concepts .....	27
La Rente de Qualité Territoriale (RQT) .....	27
Le panier de bien et de services .....	28
Implications pour l'étude .....	28
Une étude de la coordination interacteurs .....	28
L'agritourisme comme une entrée intéressante .....	29
De la nécessité d'étudier un agritourisme élargit et intégré .....	29
Formulation de la problématique de travail .....	30
Une vision et des idées d'acteurs du terrain qui confirme l'intérêt d'étudier l'agritourisme .....	30
Un dynamisme institutionnel naissant pour une définition de la gouvernance de la filière .....	30
Une participation potentielle de l'agritourisme à l'émergence d'un panier de biens de produits agroécologiques .....	31
Démarche de travail .....	31
Méthodes : .....	31
La méthode de conception CK et son utilisation dans le cadre de TD .....	31
La méthode du diagnostic sociotechnique .....	32
Etape 1 : Délimitation du système – panorama des innovations .....	33
Etape 2 cartographie des acteurs .....	33
Etape 3 : Pratiques des acteurs et moteurs associés .....	34
Etape 4 : Freins et leviers à l'innovations .....	34
Etape 5 : Partage du diagnostic .....	34
Combinaison des approches .....	34
Matériel .....	35
Échantillon .....	35
Méthode d'échantillonnage .....	35
Composition de l'Echantillon final .....	35
Calendrier de travail .....	36
17 mai au 6 juin : Contexte, bibliographie thématique, préparation de l'atelier participatif .....	36
6 juin au 6 juillet .....	36
6 juillet au 6 septembre .....	36
6 septembre – 28 Septembre .....	36
Résultats .....	36
Cartographie des acteurs .....	36
Zoom sur les agriculteurs .....	40

Une diversité de prestataires et prestations sur le territoire .....	40
Une tendance à l'individualisme, malgré une coordination verticale intéressante. ....	42
Une opportunité de l'agritourisme pour la valorisation dans un contexte difficile.....	44
Chambre et tables d'hôte : vigilance pour la sauvegarde de l'activité agricole.....	45
Analyse de la sphère institutionnelle .....	47
Un enthousiasme des institutions et de la clientèle.....	49
Une coordination institutionnelle en cours de construction, à consolider.....	50
Des responsabilités à définir .....	51
Des dispositifs d'accompagnement existent et fonctionnent.....	51
Une dépendance de la filière aux fonds publics qui crée une vulnérabilité aux changements de mandats.....	52
Règles, conditionnalité des aides et maintien de l'activité agricole .....	53
Difficultés administratives et juridiques.....	54
Un lien aux spécificités du terrain à améliorer.....	55
Une soutenabilité environnementale finalement peu prise en compte dans les dispositifs existants .....	55
Co-conception d'une filière agritouristique agroécologique .....	56
Intégration forte de l'agritourisme dans l'agroécologie .....	57
Une gouvernance institutionnelle ancrée dans le terrain, qui prend en compte les spécificités et besoins des acteurs .....	57
Les institutions de la filière agritouristique se saisissent des questions d'intérêt .....	58
Une description claire de la filière existe .....	58
La gouvernance de la filière est clairement définie .....	60
Grâce à la définition de la gouvernance, réseau de professionnel est devenu réellement synergique .....	60
En conséquence, l'agritourisme est un véritable levier pour la commercialisation .....	61
In fine le territoire est valorisé par l'agritourisme, émergence d'une RQT .....	61
Conclusion : l'agritourisme intégré, une opportunité pour la transition, sous conditions .....	64
Limites du rapport et recommandation pour de plus ample recherches .....	64
Annexe N°1 : Résultats de l'ateliers participatif du 6 juin 202.....	66
Annexe N°2 : Schéma de synthèse des freins et leviers à l'établissement d'un agritourisme participant à l'émergence d'une RQT.....	67
Liste des figures.....	68
Bibliographie.....	70



## Définitions/glossaire

**Autonomie alimentaire** : capacité des territoires à satisfaire au maximum et durablement les besoins alimentaires de leur population par leur propre production et ressources. Ces besoins doivent être couverts par des aliments en quantité et en qualité suffisante c'est-à-dire à même de fournir aux individus les apports nutritionnels recommandés (Marzin, Fréguin-Gresh, Angeon, Andrieu, Urrutia, et al., 2021).

**Modèle agroindustriel** : Le modèle agro-industriel se définit comme un modèle de production capitaliste, avec maximisation du profit pour objectif premier (Collona et al 2011)

**Agritourisme** intégré: s'entend comme un ensemble d'activités, à visée pédagogique ou de loisir, se déroulant sur une exploitation agricole encore en activité ou non.

**Agroécologie** : Application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agroécosystèmes durables. (Gliessman 1998)

**DROM** : Département et région d'outre-mer Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion

**Barrière d'usage** : une barrière d'usage se produit lorsqu'un produit n'est pas conforme aux expériences antérieures du consommateur, à son organisation de travail, à ses habitudes et à ses exigences (Ram et Sheth, 1989a).

**Barrière de valeur** : La barrière de valeur apparaît lorsqu'un consommateur trouve que la valeur d'un nouveau produit est inférieure à celle de l'alternative existante (Laukkanen et al., 2008).

**L'approche territoriale** : branche de l'économie spatiale, qui cherche à repérer les processus sociaux de construction et de valorisation de ressources spécifiques à un espace donné (Mollard, 2001)

**L'approche par la qualité** : branche de l'économie industrielle, qui met en évidence le processus de spécification des biens ou services et évalue l'intensité des préférences des consommateurs (exprimées ou potentielles) pour bénéficier de telles caractéristiques.(Mollard, 2001)

**Terroir** : espace caractérisé par l'unité de situations éco-pédologiques ou climatiques particulières et de facteurs technico-économiques d'origine anthropique.

**Système sociotechnique** : ensemble d'acteurs en réseau qui partagent des pratiques, des connaissances, des technologies, des représentations collectives ainsi que des *règles* formelles ou informelles qui guident leurs pratiques (Rip et Kemp 1998)

## Abréviations

PPP : Produits phytosanitaire

TD : Territoires durables

RQT : Rente de qualité territoriale

SICA : Sociétés d'Intérêt Collectif Agricoles

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

CDPNAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CDNPS : commission départementale de la nature des paysages et des Sites

UMR : Unité mixte de Recherche

## Introduction

Dans la commune de Petite Ile à la Réunion, 4 des 11 captages d'eau potables prioritaires ont été fermés depuis 2014. En cause, le dépassement des seuils de potabilité dû à une pollution par les herbicides utilisés en agriculture pour lutter contre les adventices. Caractéristique des DROM, le problème de la pollution due à l'usage des produits phytosanitaires (PPP) n'est pas isolé, et touche également, et de façon non exhaustive, les territoires de Guadeloupe et de Martinique.

Le risque que constitue notamment l'exposition aux PPP pour la santé humaine justifie d'étudier les solutions permettant de réduire leur usage. De l'étape de production à l'étape de commercialisation, on appréhende l'intérêt de produire de la connaissance sûre, et pour les systèmes agroalimentaires qui se réorganisent au profit d'une moindre utilisation d'intrant. Les nouveaux défis techniques, organisationnels, marchands et sociaux qui surgissent lors d'une transition agroécologique des systèmes de production appellent à chercher des réponses innovantes à des problématiques parfois inédites, et qui s'étendent souvent au-delà de la seule activité de production. La démarche de transition engendre notablement des difficultés de commercialisation et de valorisation des produits agricoles (voir page 22), dont Petite-Ile n'est pas épargnée (page **Erreur ! Signet non défini.**). Ce constat réaffirme le besoin pour une approche systémique des systèmes de production, qui traite le sujet de l'innovation marchande en agriculture.

Caractériser et pourvoir les lacunes de recherches qui existent sur la Réunion en matière d'innovation marchande est un des challenges à relever par la recherche agroéconomique si l'on veut identifier les leviers permettant de mitiger les effets adverses du changement de pratiques sur la commercialisation des produits agricoles. Dans ce contexte, le volet « Innovation Marchande » du projet Territoires Durables (TD), mené par le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) se donne ligne directrice de « Contribuer à l'émergence de systèmes d'échanges marchands attractifs pour favoriser la consommation de produits agroécologiques dans les territoires d'Outre-mer et augmenter l'adhésion des producteurs à la démarche dans les différents sites du projet (Lemeilleur, 2021) ».

Certaines innovations marchandes ont déjà fait l'objet d'études dans le cadre du projet TD (BLAGNAC, 2021). L'agritourisme, à l'échelle de l'île et du bassin, n'a en revanche pas encore été étudié par la recherche académique bien qu'il présente des caractéristiques intéressantes pour la valorisation des produits et des territoires durables (page 25). Ce rapport se veut rendre compte du travail de recherche mené sur cette thématique dans le cadre d'un stage de fin d'étude pour l'obtention du titre d'ingénieur agronome. Ce document s'efforce en particulier d'apporter des éléments de réponses et de réflexion sur le potentiel que représente l'agritourisme intégré pour une meilleure rémunération des produits agroécologiques à l'échelle territoriale.

Après une caractérisation du contexte géographique et socio historique du terrain de l'étude, confirmant l'importance du sujet et la pertinence du domaine d'étude, on établit une revue de littérature choisie d'économie comportementale et territoriale. Celle-ci, en abordant les notions d'innovation marchande (page 22), de système décisionnel du consommateur, du panier de bien et de la rente de qualité territoriale (page 27) permet de situer et de justifier l'intérêt d'étudier le potentiel de l'agritourisme intégré pour rémunérer les productions agroécologiques. On effectue alors un diagnostic sociotechnique de la filière agritouristique à Petite-Ile. Ce diagnostic, définit le système d'acteur de l'agritourisme à Petite-Ile et examine son fonctionnement pour y déceler les freins et les

leviers pour que l'agritourisme à Petite-Ile et à la Réunion participe à l'émergence d'un panier de biens agroécologiques.

On s'attache dans un premier temps à développer les éléments de contexte historique qui permettent de comprendre pourquoi le Département et Région d'Outre-Mer (DROM) dont la Réunion fait partie sont particulièrement concernés par les problématiques de pollution par les PPP.

## La Réunion : spécificités géographique et histoire d'un DROM

Un contexte pédoclimatique structurant pour l'agriculture

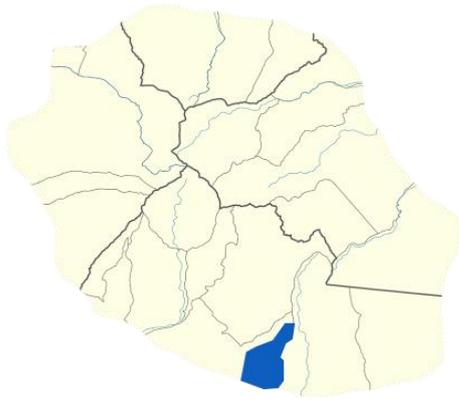


Figure 1 : Commune de Petite Ile (en bleu) - Habiter la Réunion

Fortement accidentée, la topographie de l'île est à l'origine d'une **importante diversité de climats** et microclimat. Son relief important est notamment à l'origine d'une **importante asymétrie de pluviométrie** entre l'Est et l'Ouest. L'Est, appelée la « côte vent », est exposée aux alizés provenant du nord Est et reçoit un volume de précipitation en moyenne trois à quatre fois supérieur que la côte Ouest sous le vent, abritée par les massifs montagneux.

La topographie, place la totalité du territoire de la Réunion en zone agricole défavorisée, et comprend pour les trois quarts de la surface de l'île des pentes supérieures à 15% avec une altitude variant de 0 à 3070m.

La commune de Petite-Ile, sur laquelle l'étude est conduite, est une commune du Sud de la Réunion, une île volcanique de 2 512 km<sup>2</sup> située au sein de l'archipel des Mascareignes, dans la zone de climat tropical de l'océan indien, à près de 9200km de la France métropolitaine.

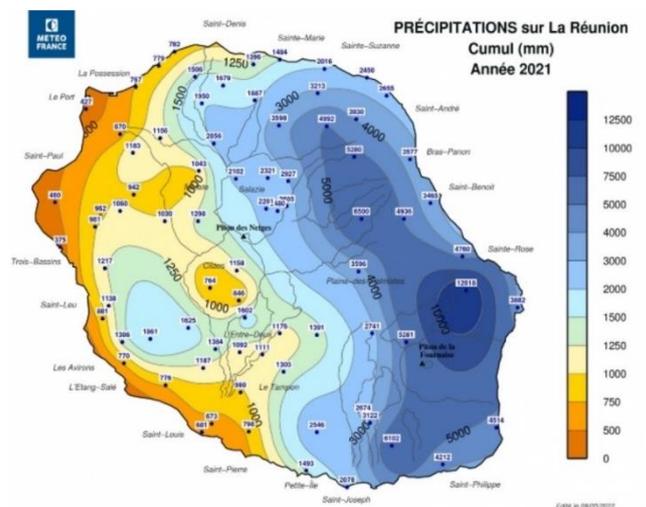


Figure 2 : Précipitation annuelle 2021 - la Réunion – MétéoFrance

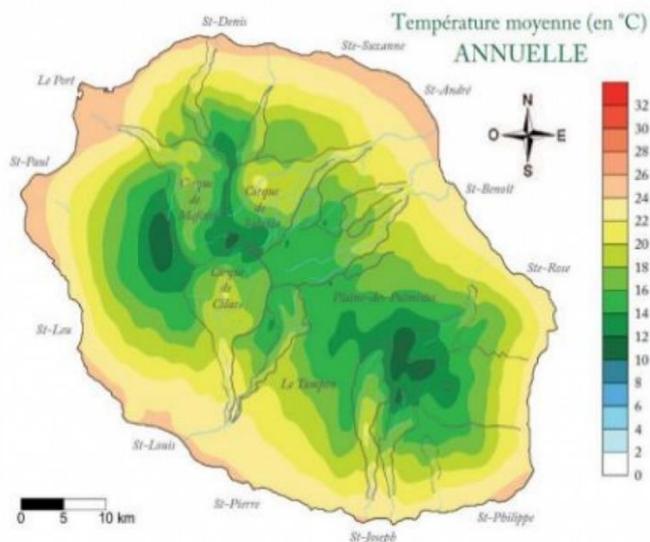


Figure 3 : température annuelle moyenne à la Réunion – Météo France

permet une diversité de production sur le territoire ( *Insee*, 2021) et induit une occupation du sol particulière, que l'on décrit dans le paragraphe suivant.

On observe conséquemment **gradient altitudinal de température** important, représenté ci-dessous ci-contre, avec une moyenne annuelle stable entre 20 et 30 degrés pour le littoral et entre 15 et 25 degrés pour l'intérieur des terres, avec possibilités de gelées. Le climat est tropical, avec une saison sèche entre Mai et Novembre et une saison des pluies plus fortement marquée entre Janvier et Mars avec un risque cyclonique important.

La combinaison des spécificités topographique et climatiques

## Une occupation de la SAU et un taux de couverture alimentaire associé surprenants

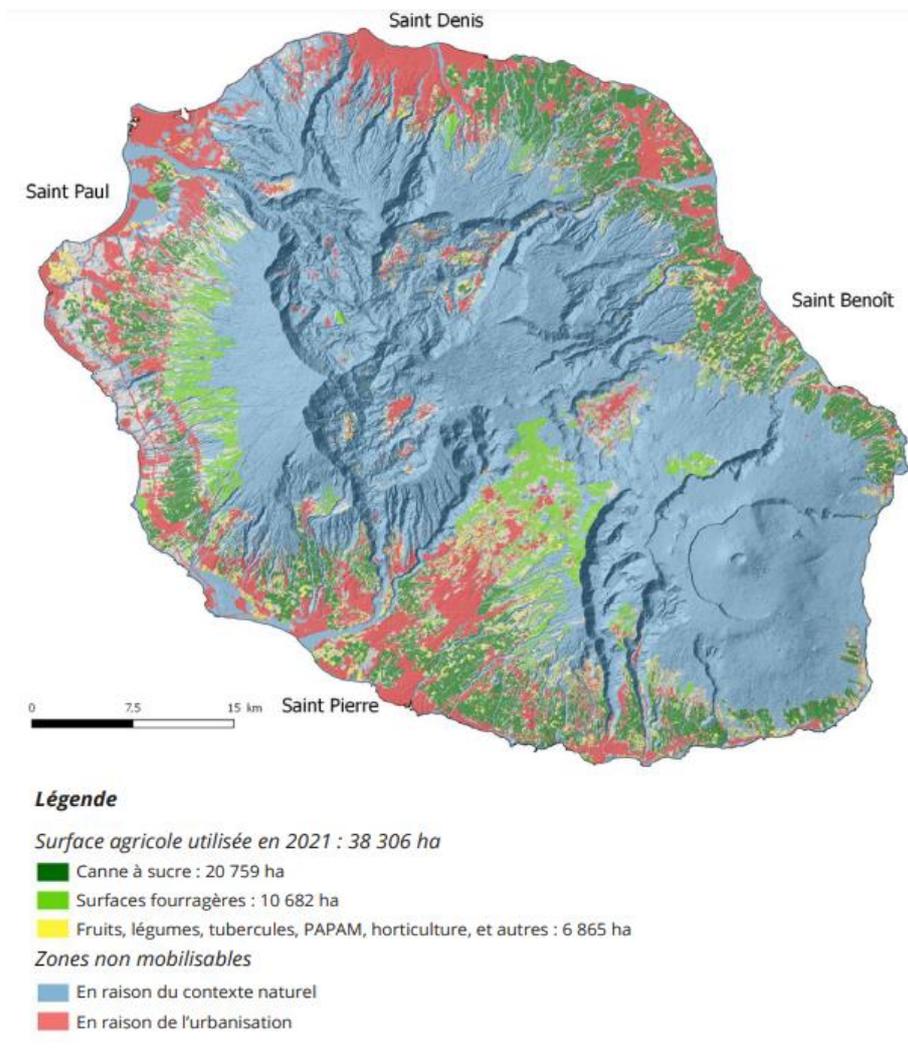


Figure 4 : Occupation du sol - Statistique agricole annuelle

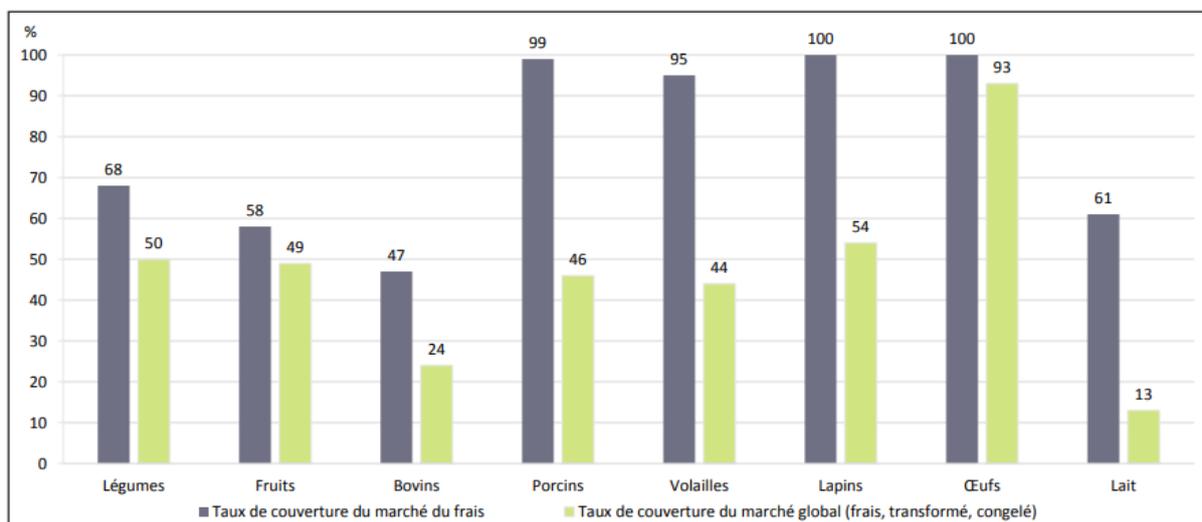
Les deux tiers de la surface de la Réunion correspondent à des espaces naturels, représentés en gris sur la figure ci-dessus. La Surface agricole Utilisée (SAU) occupe 16% du territoire. Elle est soumise à une forte pression foncière relative à l'urbanisation et la protection des espaces naturels. (Agreste, 2022)

La nature de l'occupation du sol dépend du gradient altimétrique. La culture de la canne, qui s'étend sur plus de la moitié de la SAU totale de l'île, occupe les bas de pente fertile et plus facile à travailler, tandis que les surfaces dédiées à l'élevage, qui représentent un tiers de la SAU totale, mobilisent les hauts des pentes.

La production maraîchère et fruitière représente 8% de la SAU en 2020 et est distribuée sur le reste de l'île, principalement dans les mi-pentes, avec une distinction du bassin de production Est, Sud, Ouest et cirque de Salazie. L'Est présente un climat permissif pour l'arboriculture fruitière (letchi, agrumes, bananes) ; le Sud abrite une grande partie du maraichage (pomme de terre, ail oignon) ; l'Ouest se

spécialise dans la tomate les haricots et le concombre, et le cirque de Salazie plus frais et pluvieux produit en majorité christophine, brèdes et crucifères. La répartition synthétique de l'occupation de la SAU est reprise dans le graphique ci-dessous.

La production de valeur associée se répartit comme suit, avec un tiers de la valeur agricole annuelle produite par la canne, un tiers par la filière fruits et légumes et un tiers par la production animale (DAAF, 2020). Ces activités productives conduisent aux taux de couvertures observés ci-dessous.



Source : DAAF statistiques annuelles agricoles - Douanes

Note de lecture : lire le graphique de la façon suivante : la production locale couvre 68 % du marché des légumes frais en 2020, et 50 % du marché global (légumes frais, transformés, congelés)

Figure 5 - Taux de couverture du marché par les productions locales en 2020 à la Réunion - DAAF 2020

Si la production locale apparaît couvrir respectivement environ 70% et 60% du marché en fruits et légumes frais et la quasi-totalité du marché en viande, le taux de couverture pour le marché global dépasse rarement les 50%. Ce constat s'accompagne pour la filière fruits et légumes d'une hausse constante des importations sur ces 10 dernières années (Agreste, 2023). L'autonomie alimentaire de l'île n'est pourtant pas une question délaissée par les politiques ; mentionnée dans divers programmes de développement (D.E.F.I, POSEI), elle est même l'objet central du plan AgriPei 2030 adopté fin Octobre 2019.

On s'étonne alors de la répartition de l'assolement à la réunion, qui invite à interroger l'histoire agraire de l'île :

### Pourquoi une telle prégnance de la canne au regard des permissivités du milieu à produire une diversité de denrées ?

Histoire agraire : d'une économie de plantation agroindustrielle à un projet d'autonomie et d'agroécologie.

Une structuration de l'île autour d'une économie de plantation (1500 -1848)

Les problématiques d'autonomie alimentaires rencontrée à la Réunion sont tributaires de son histoire, notamment agraire, fortement marquée par le modèle de **l'économie de plantation** qui s'y est

développé dès le 17<sup>ème</sup> siècle avec l'introduction d'abord du café et du coton, puis de la canne à sucre au 19<sup>ème</sup> siècle.

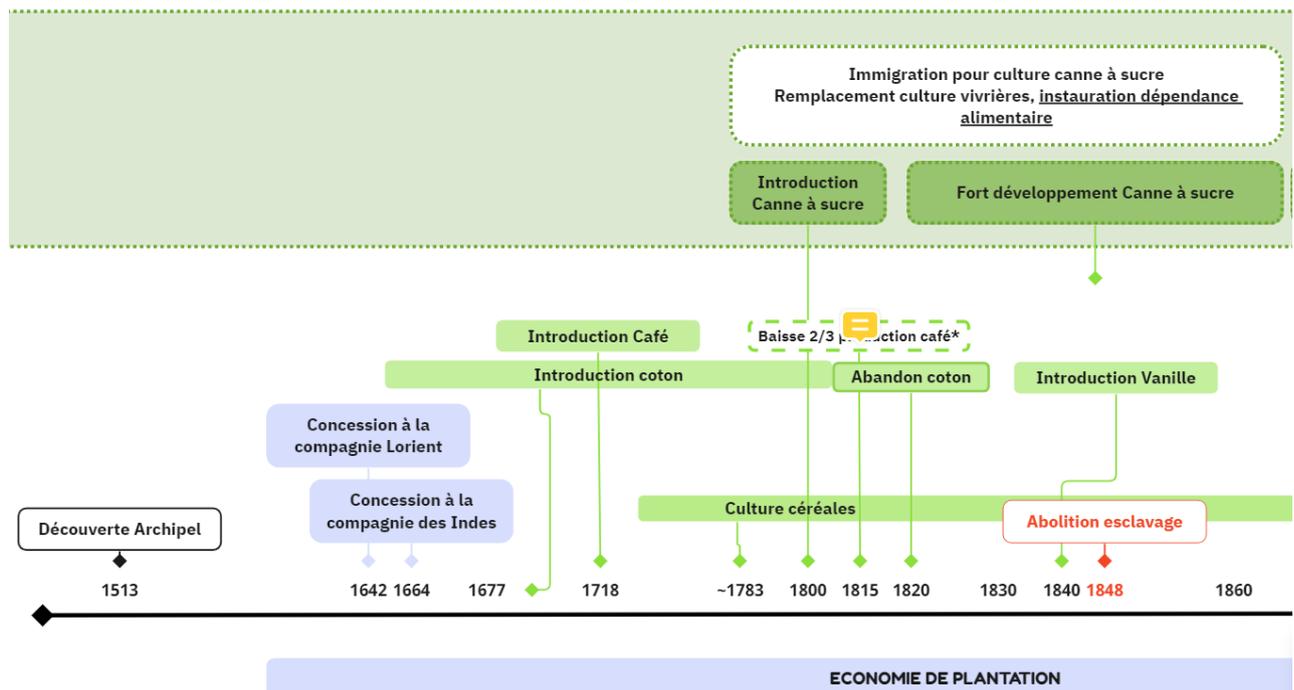


Figure 6 : histoire agraire de la Réunion 1513 - 1850, d'après (Darras, Bosc, et Mialet-Serra)

Ce type d'économie, et les problématiques de dépendances à la métropole qui en découlent, peuvent être analysés au moyen de la théorie de la dépendance, développée entre autres par Frank et Wallerstein, et dont la thèse est la suivante : les ressources primaires, les biens non manufacturés et la main d'œuvre bon marché issu de l'esclavage observent un flux des « périphéries », ici les terres colonisées, vers le « centre », ici le pays colonisateur. Inversement les produits manufacturés, à forte valeur ajoutée, observent un flux depuis le centre vers les périphéries.

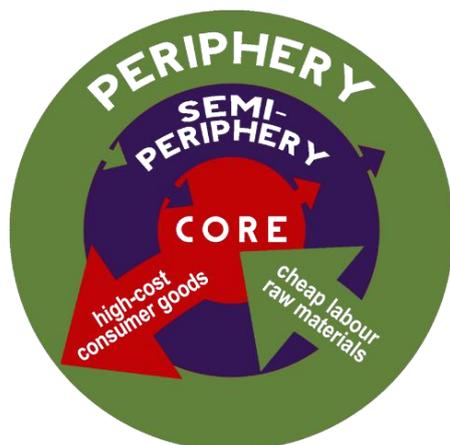


Figure 7 : Flux import-export entre un centre et sa périphérie – Wikipédia à partir de (Frank, 1966)

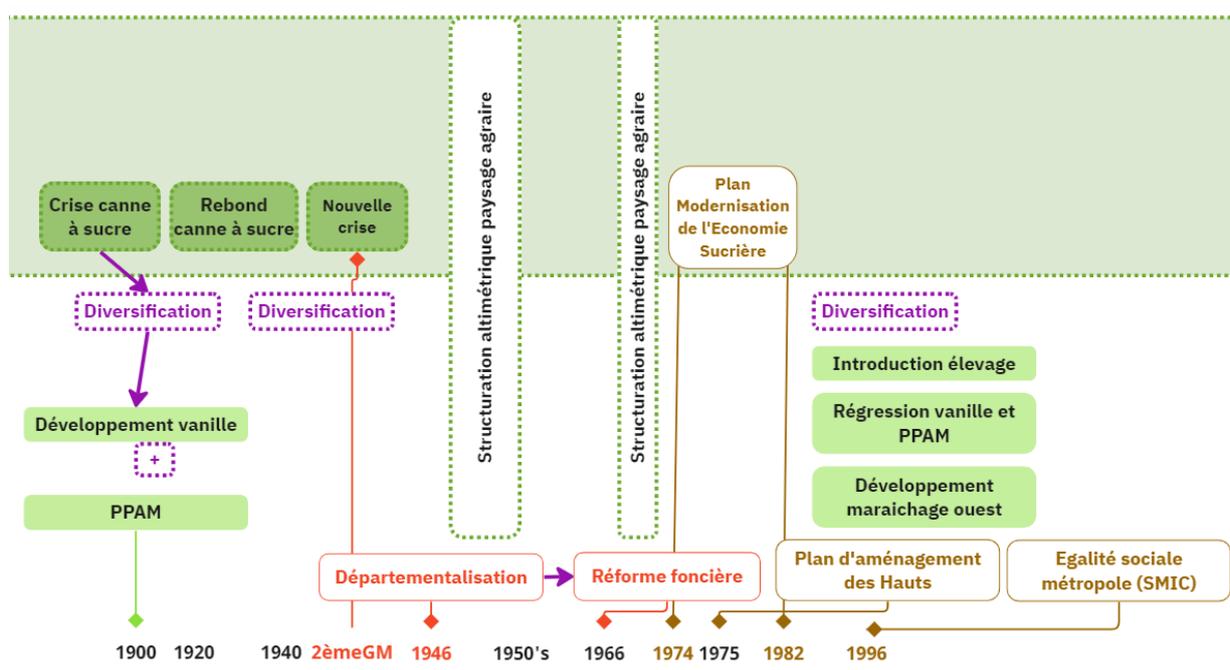
Il résulte de cette configuration un sous-développement des périphéries, qui ne bénéficient pas du progrès technologique ou du développement des infrastructures, car le centre capte seul la valeur ajoutée générée au cours de la chaîne de production.

## L'introduction de la canne et la construction d'un modèle agro exportateur (1848- 1960)

La Réunion introduit et développe massivement la culture de la canne à sucre au court du XIXème siècle, concomitamment de l'abolition de l'esclavage et au dépend des autres productions de l'île, y compris au dépend de la déjà faible production vivrière.

Si, au XXIème siècle, l'agriculture réunionnaise connaît à l'occasion des crises de la canne plusieurs épisodes de diversification vers d'autres cultures de rente, la culture de la canne reste dominante sur le territoire et conserve son statut majoritaire jusqu'à nos jours. Cette culture, de même que les autres cultures de rente présentes sur l'île et dans les autres DOM, est conduite selon le modèle agro-industriel exportateur.

Figure 8 : histoire agraire de la Réunion 1850 - 1996, d'après (Darras, Bosc, et Mialet-Serra)



Le modèle agro-industriel est source de pollution longue, en particulier dans les DOM. Outre l'exemple célèbre du chlordécone aux Antilles (Bernard, 2021), les propres données de terrain de l'équipe « territoire durable » à la Réunion sur l'année 2021 montrent une présence quasi constante d'atrazine déséthyl dans les relevés (restitution CIRAD, 2023). Cette molécule a pourtant été interdite d'utilisation en 2003, il y a 20 ans.

De plus, lorsque le modèle agroindustriel est essentiellement tourné vers l'exportation, le développement territorial à la rente générée par la culture d'export. Initialement théorisé pour l'industrie pétrolière, Corden et Neary décrivent et nomment ce phénomène « syndrome hollandais » (Corden & Neary, 1982).

Ces auteurs expliquent la nature apparemment paradoxale de régression de développement que l'on observe lorsqu'un territoire a subitement accès à une ressource primaire largement convoitée. La

ressource primaire nouvellement accessible constitue le secteur « émergent » vers lequel les acteurs économiques se tournent massivement. Les activités productives et les investissements se réorientent progressivement vers ce secteur en essor. Une spécialisation s'opère vers ce secteur au dépend des autres secteurs de l'économie, et il s'en suit un processus de désindustrialisation au profit de l'exploitation de la nouvelle ressource. La structuration des activités productives autour de cette ressource creuse la dépendance vis-à-vis celle-ci, et rend difficile tout développement ultérieur qui ne soit pas lié à cette dernière. Or lorsque ces ressources viennent à s'épuiser, ou à rencontrer des cours moins attractifs, le territoire peut difficilement absorber le choc. Réinvestir dans les autres secteurs au moyen d'une diversification efficace est une des solutions présentées par les auteurs pour améliorer l'état de développement du territoire après qu'il ait observé une phase de syndrome hollandais.

Le principe du syndrome hollandais peut être mobilisé pour expliquer la prégnance actuelle de la canne dans l'économie réunionnaise (Marzin, Fréguin-Gresh, Angeon, Andrieu, Cerdan, et al., 2021). La culture et coupe de la canne nécessitent en effet des investissements particuliers difficilement transposables à d'autres cultures, le secteur bénéficie de soutien financier et politique, ajoutant à l'inertie du système. Un fort attachement culturel des coupeurs de canne à leur métier rend parfois difficile d'imaginer un système organisé différemment, la forte valeur accordée à la capacité de garder une parcelle sans salissement conduit également à conserver un modèle agroindustriel très utilisateur de PPP.

#### Diversification de l'agriculture, projet d'autonomie alimentaire (1960- 2023)

Depuis les années 1960 la volonté politique se veut à la fois à l'autonomie alimentaire et à la protection de l'environnement. Cette volonté est réaffirmé plusieurs fois au cours des dernières décennies et plus récemment par (Macron) lors de sa visite de 2019. Des mutations sont déjà visibles : les surfaces de production maraichères ont augmenté de 30% entre 2000 et 2010 (DAAF, 2013) et le nombre d'exploitation en conduite biologique a plus que triplé ces 10 dernières années (Agreste, 2021) et les nouvelles installations ont tendance à présenter une culture de diversification en complément de la canne. Certaines filières agricoles de diversification ont vu le jour et se sont implantée grâce aux efforts de structuration de nouvelles filières, notamment l'élevage impulsée par le plan de développement des Hauts (Marblé et al., 2018).

Réorienter durablement le système en place vers une culture vivrière et agroécologique constitue toutefois en revanche, autant sur le plan technique que commercial, un défi qui nécessite souvent d'accompagner les producteurs. En effet, si de nombreux producteurs à la réunion sont d'ores et déjà engagés dans une dynamique de changement, la question de la durabilité de ces systèmes face au cadre de contraintes posé par la production agroécologique reste à approfondir. Un précédent travail de mémoire réalisé en 2020 sur notre même terrain de recherche par (Castellani) précise par exemple que 73% des exploitants conventionnels interviewés considèrent la contrainte financière comme moteur principal de leur décisions vis-à-vis de leur pratiques.

On a décelé à ce stade des difficultés spécifiques des DROM en lien avec l'utilisation des PPP, qui justifient de s'intéresser particulièrement au changement de pratiques dans ces territoires. On a bien noté en outre la nécessité d'apporter des solutions permettant la diversification des productions et activités agricoles. Ces thématiques font parties des questions couvertes au sein du projet **Territoires Durables (TD)** mené par le Centre de **Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)**, organisme commanditaire de ce stage.

## Le CIRAD, Territoires Durables et objectifs général du stage

### Le commanditaire : le CIRAD

Le CIRAD est le Centre de **Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement**. Créé en 1984, le CIRAD fusionne en son sein les neuf instituts techniques de recherche agricole tropicale<sup>1</sup>, préalablement coordonnés par le Gerdat. (Groupement d'étude et de recherche pour le développement de l'agriculture tropicale). Il se veut traiter des nouveaux enjeux de développement, qui passent d'une logique d'exploitation des ressources tropicales à un objectif d'aider les territoires colonisés dans le but d'assurer leur alimentation. Plaçant progressivement la science au centre de ses activités, le CIRAD s'établit officiellement comme un organisme de recherche en 2006. Il se donne comme objectif de comprendre et d'accompagner la production de biens publics mondiaux, et se dote pour ce faire d'une nouvelle organisation comprenant trois départements scientifiques : Bios, Persyst, et enfin Environnement et Société « ES », au sein duquel le stage faisant l'objet du présent rapport a été réalisé. (CIRAD, 2021a).

### L'unité mixte de recherche d'accueil du stage : L'UMR innovation

Au sein du département Environnement et Société « ES », le travail mené par UMR Innovation éclaire les décisions des acteurs par la production de connaissances sur les processus d'innovation et de développement dans les systèmes agricoles et alimentaires. L'UMR associe des compétences en sciences agronomiques et en sciences sociales<sup>2</sup> pour analyser les systèmes de production agricole, les marchés des produits alimentaires et l'accès à l'alimentation, l'aménagement des territoires et l'agriculture urbaine, les organisations de R&D et de conseil. Pour ce faire, les études de cas, à différentes échelles, sont privilégiés. (CIRAD, 2021b)

### Le projet Territoires Durables et sa déclinaison à la Réunion

Le projet Territoires durables, ou s'affranchir des produits phytosanitaires dans les DROM.

Le projet Territoire Durable ( TD) a pour objectif de développer, concevoir et mettre en œuvre avec les acteurs des territoires une démarche de réduction d'utilisation des PPP, visant à terme l'arrêt des usages des produits phytosanitaires dans trois DROM : la Guadeloupe, La Martinique et la Réunion.

Le projet Territoire Durable se propose, d'ici à novembre 2023 de développer, concevoir, et mettre en œuvre une démarche qui, en fédérant les acteurs, parvienne in fine à l'arrêt des usages des PPP. TD implique les acteurs à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation, et du bassin versant au sein duquel il fédère les acteurs pour faciliter les changements organisationnels et institutionnel.

Déployé en quatre volets (WP1 à WP4), le projet devra en effet tout d'abord définir avec les acteurs les déterminants de l'utilisation des PPP (WP1), produire des innovations techniques agroécologiques

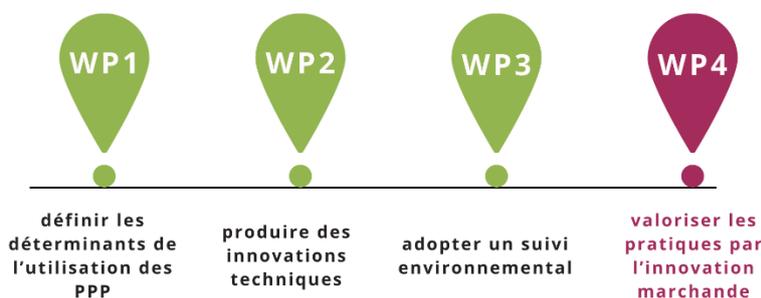
---

<sup>1</sup> l'Institut de recherche sur le caoutchouc (Irca), l'Institut de recherche pour les huiles et oléagineux (IRHO), l'Institut de recherches sur les fruits et légumes (Irfa), l'Institut de recherche du coton et des textiles exotiques (IRCT), l'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (IFCC), l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT), le Centre technique forestier tropical (CTFT), l'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (Irat) et le Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical (Ceemat).

<sup>2</sup> économie, la sociologie-ethnologie, la géographie et les sciences de gestion-droit

(WP2), adopter un suivi environnemental (WP3) et identifier les pratiques à valoriser par l'innovation marchande et organisationnelle (WP4).

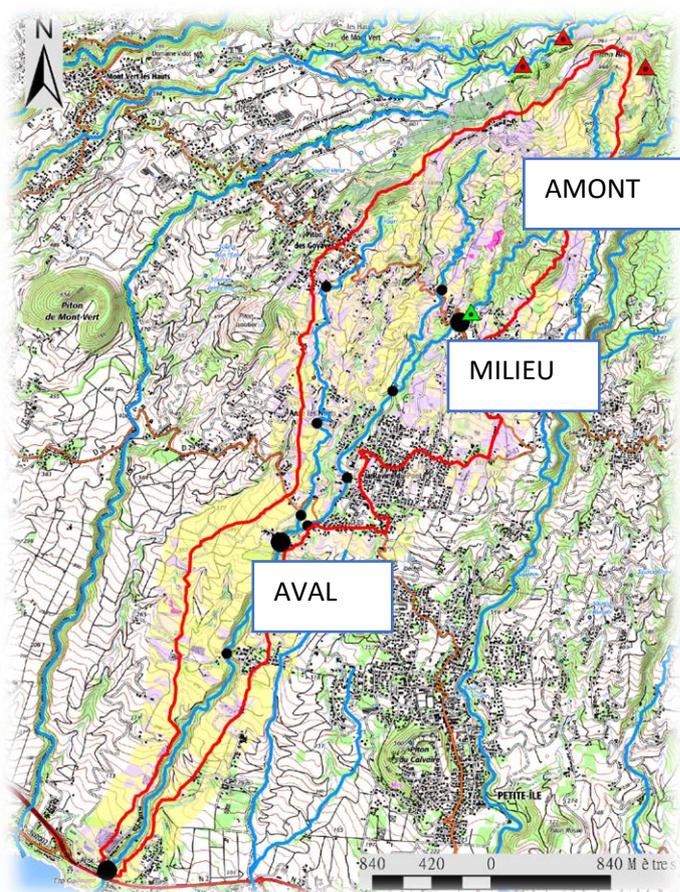
Figure 9 : Déclinaison des 4 volets du projet Territoires Durables



Le volet WP4 « Innovation Marchande » de TD, pris en charge par l'UMR Innovation, se donne ligne directrice de « Contribuer à l'émergence de systèmes d'échanges marchands attractifs pour favoriser la consommation de produits agroécologiques dans les territoires d'Outre-mer et augmenter l'adhésion des producteurs la démarche dans les différents sites du projet (Lemeilleur, 2021) ».

Territoires Durables à Petite-Ile, œuvrer pour la préservation de la qualité de l'eau

Figure 10 : Bassin versant de la Ravine Charrié/ Ravine du Pont avec les trois points de prélèvement fixes de l'équipe TD



A la réunion, l'équipe TD réalise depuis 2021 un suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la « Ravine Charrié » et « Ravine du Pont » ainsi que des suivis de biodiversité végétale et animale.

Elle produit et recense également les innovations techniques pour la gestion de l'enherbement sans PPP (GAAB, 2021). Enfin, elle examine les innovations marchandes mobilisables pour soutenir les producteurs dans leur démarche de production agroécologique. Ces différentes connaissances sont ensuite réinvesties et étoffées au cours d'ateliers de conception participative et de mise en situations (description de la méthode des ateliers en page 31).

Le stage à l'origine de ce mémoire se concentre sur le volet de l'innovation marchande de TD. Son objectif général, est de contribuer à la production de connaissances et d'éléments de réflexion pour construire un système marchand attractif autour des produits agroécologiques.

On justifie dans la partie qui suit la pertinence de cette entrée marchée et du choix que l'on a fait de ce centrer autour de l'innovation marchande particulière qu'est l'agritourisme. On justifie également d'une prise de distance épistémologique vis-à-vis de la définition dominante de l'agritourisme proposée pour adopter la définition plus large d'agritourisme intégré, qui nous a parue plus pertinente pour traiter du sujet à l'échelle territoriale.

## Ancrer la transition agroécologique au sein des territoires par l'innovation marchande

### L'innovation marchande, un levier pour le changement de pratiques des exploitations

L'adoption de nouvelles pratiques, ou de nouveaux procédés de production, constitue une discontinuité technologique au sein du système de production. Ces discontinuités ne supportent pas à elles seules la transition des systèmes vers un nouvel état d'équilibre. La transition d'un système à un autre est en effet tributaire d'une coévolution entre les innovations technologiques, de marchés, d'usages, de régulations et d'infrastructure (Geels, 2006).

### Nécessité de l'innovation marchande : le marché classique pénalise les produits issus de l'agroécologie

Pour les biens agricoles, l'innovation de procédé ou production nécessite d'autant plus d'être intégrée à un système d'innovation que les produits issus de ces nouveaux procédés sont, par défaut, désavantagé sur le marché.

(Akerlof, 1978) précise effectivement que sur les marchés, dans son exemple le marché des automobiles d'occasions, une asymétrie d'information existe entre l'acheteur et le vendeur. Autrement dit, le vendeur possède plus d'information sur le bien échangé que l'acheteur. Cette asymétrie provoque naturellement une tendance à la réduction de la qualité générale des biens vendus sur ce marché. En effet, dans l'exemple d'Akerlof, la qualité d'un véhicule d'occasion est difficile à déterminer pour l'acheteur. Ce dernier, pour éviter une perte trop importante dans le cas où son vendeur serait malhonnête, privilégie l'achat d'un véhicule à bas prix. Ceci décourage en retour les vendeurs de produits de qualité de proposer leurs biens : le marché est défaillant et nivelle la qualité par le bas.

Ce mécanisme et son analyse est applicable au marché des produits agricoles. En ce sens, les produits agricoles, à l'image des véhicules d'occasions, peuvent en effet être qualifiés de « biens d'expérience ». Autrement dit, il est nécessaire de consommer ces biens avant d'en apprécier la qualité. Pour d'autres attributs de valeur, comme la préservation de la qualité des ressources naturelles ou l'innocuité pour la santé des agriculteurs et consommateurs, les produits agricoles se comportent comme des « biens de confiance », c'est-à-dire impossibles à évaluer même après les avoir consommés (Bonroy et alii, 2004) (Bonroy et alii, 2004).

Les qualités spécifiques aux produits agricoles issus des changements de pratiques sont donc invisibilisé sur le marché classique.

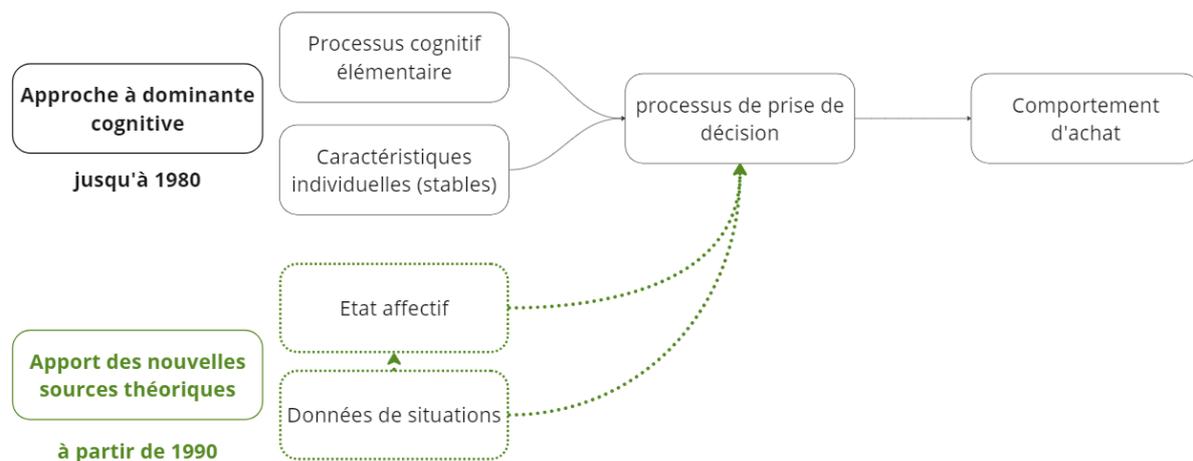
Il apparaît donc nécessaire pour les produits agroécologiques qui se différencient par leur mode de production, s'extraire du marché des biens génériques, qui œuvre à leur désavantage. Les divers procédés employés à ces fins relèvent du domaine l'innovation marchande. On donne des exemples d'innovations marchande dans la suite du mémoire.

## Le système décisionnel du consommateur, implications pour le design d'une innovation marchande

Le processus décisionnel de choix d'un produit apparaît comme un mécanisme à la fois cognitif et affectif. Connaître les déterminants de ces processus dans le cadre de la consommation de produit agroécologique est un enjeu de succès de valorisation. On explore ci- après quelques travaux en lien avec ce processus décisionnel ; appliqués aux produits issus de l'agriculture agroécologique.

(Filser, 1996), dans une synthèse de littérature, explicite le changement de paradigme opéré par les auteurs du domaine de l'analyse du comportement du consommateur. Sa revue permet de remarquer qu'au-delà de l'analyse microéconomique et cognitive du comportement d'achat, les apports d'autres sources théoriques (sociologie, anthropologie ou encore sémiotique), sont indispensables pour comprendre les déterminants des choix d'un consommateur.

Figure 11 : Changement du paradigme d'analyse du comportement du consommateur - d'après Filser 1996

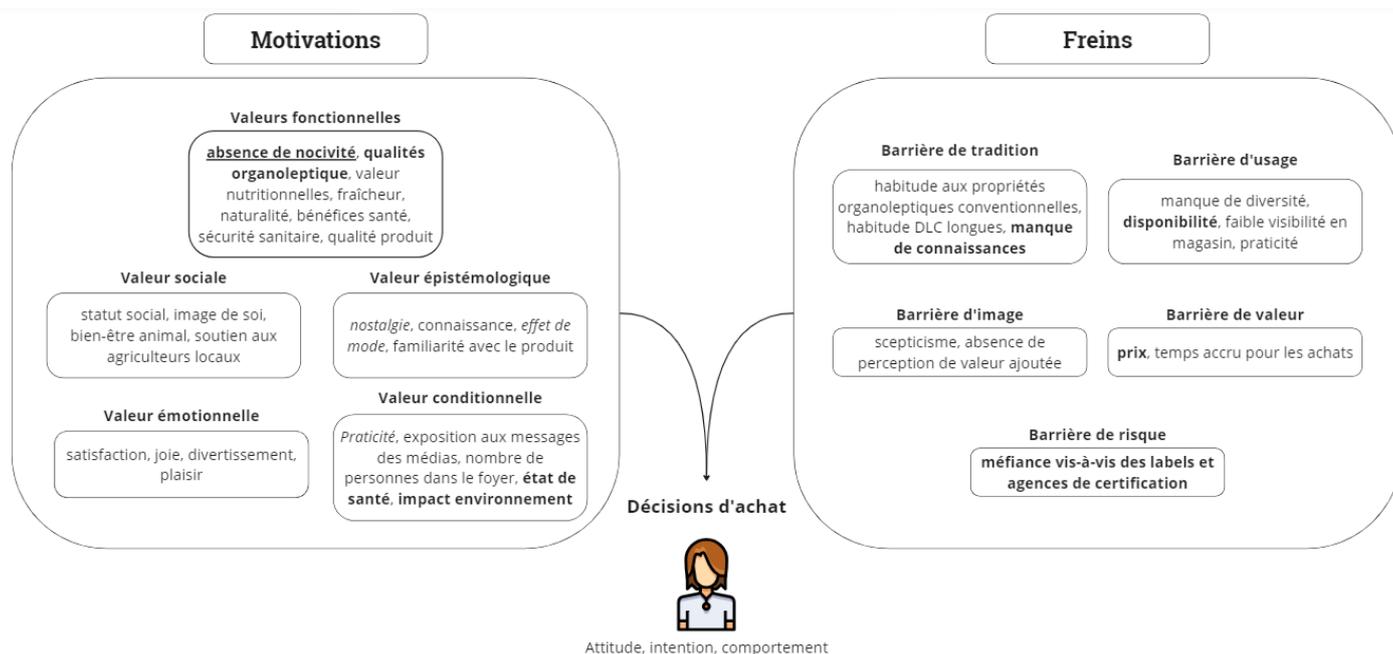


Comme illustré dans la figure ci-dessus, la prise en des « états affectif » du consommateur permet de passer d'un modèle où l'on considère le choix du consommateur comme la résultante d'un processus cognitif rigide, effectué par un individu dont les caractéristiques individuelles sont stables, à un modèle qui considère ce processus comme influencé par différents aspects situationnels et individuel dynamiques.

En particulier, les auteurs notent l'importance, pour l'analyse du comportement d'achat du consommateur, du rôle de la confiance, de l'état psychologique préexistant à l'action d'achat, la perception de la diversité de l'offre. Ils attirent également l'attention sur l'influence du contexte géographique et temporel et du phénomène de recherche de variété.

Les mécanismes qui sous-tendent le choix et l'achat d'un produit sont donc bel et bien complexes, et l'on se doit, si l'on veut valoriser au mieux les produits issus d'une agriculture agroécologique, de préciser au mieux les déterminants de leur consommation. Les travaux plus récent de (Kushwah et al., 2019), permettent d'identifier les freins et motivations des consommateurs en lien avec l'achat de produit alimentaires agroécologiques. Leur méta-revue portant sur 89 articles de littérature, de 2005 à 2018, fournit un cadre conceptuel qui regroupe l'ensemble des facteurs identifiés comme influençant le processus de décision d'un consommateur de produits agroécologique.

Figure 12 : d'après (Kushwah et al., 2019) déterminants de consommation de produit agroécologique.



*italique* : facteur d'importance pour les acheteurs réguliers

**Gras** : facteur d'importance pour tous les groupes (réguliers, occasionnels, et contrôle)

Dans ces travaux, comme illustré ci-dessus, les motivations du consommateur à acheter des produits alimentaires agroécologiques concerne des attributs objectifs, regroupés sous le terme « valeur fonctionnelles », mais également des attributs désignés comme inféodés aux états affectifs, correspondant à des attributs de valeur sociale, émotionnelle, conditionnelle et épistémologique. Inversement, il existe également des barrières à l'achat de produits agroécologiques qui relèvent de la tradition, des facilités d'usage, de l'image associée au produit, de la sensation de risque, du rapport entre la valeur perçue et les ressources financières et temporelles engagées.

Ces facteurs seront à prendre en compte dans notre analyse de potentialité des différentes innovation marchandes que l'on souhaiterait mobiliser sur cette étude.

### L'innovation marchande au service des produits agroécologiques : exemples

Il existe une diversité d'innovations marchandes mobilisées en faveur des produits agroécologiques, y compris à la réunion. Ces innovations revêtent différentes formes. On illustre ci-dessous cette diversité à travers trois exemples présents sur le territoire de l'étude en explicitant plus avant celui de l'agritourisme qui retiendra finalement notre attention pour la suite de ce mémoire. Ce faisant, on confirme que ces innovations ne fondent pas leur stratégie uniquement sur des attributs objectifs du produits, mais mobilisent également des éléments affectifs, qu'il est important de comprendre et de prendre en compte pour concevoir une innovation marchande pertinente.

#### *Circuits de distribution alternatifs : rémunération et mutualisation des coûts*

On peut relever des innovations portant par exemple sur le mode de distribution du produit avec la construction collective de circuits de vente alternatif. L'émergence de ces nouveaux circuit de

distribution est, comme le notent (Verhaegen & Van Huylenbroeck, 2001), abondamment décrit dans la littérature scientifiques du début des années 2000. L'analyse de (Verhaegen & Van Huylenbroeck, 2001) du rapport coûts bénéfices de 6 canaux de vente alternatifs suggère un fort potentiel de ce type d'innovation pour la valorisation des produits agroécologiques.

Précisons dans les circuits alternatifs, les agriculteurs intègrent à leur activité de production tout ou partie de la suite de la chaîne de valeur (emballage, transport, transformation, vente). Des coûts sont associés à cette démarche, avec des coûts directs de production et commercialisation auxquels s'ajoutent des coûts de transactions tels que la recherche d'information, la négociation des prix, le contrôle ou la cotisation annuelle au collectif. En regard de ces coûts, des gains supplémentaires sont générés par l'innovation. Ces gains s'apparentent à une vente à un prix plus rémunérateur, un turn over des produits plus élevés, une réduction de l'incertitude sur les prix et volumes écoulés, une montée en compétence des membres. Le caractère coopératif de ces initiatives permet également une mutualisation des surcoûts préalablement développés.

Pour l'ensemble des innovations étudiées<sup>3</sup> par les auteurs, les coûts supplémentaires induits par changement de pratiques agricoles et la nouvelle organisation de la vente sont absorbés par des gains supplémentaires.

#### *Labels : un levier de réduction de l'asymétrie d'information*

Les labels et marques de certifications permettent au consommateur d'obtenir de l'information sur les caractéristiques d'un produit (Dangi et al., 2020). Les informations contenues dans ces labels peuvent porter sur l'origine géographique du produit (labels AOP, produits de montagne), sur le mode de production (label biologique, label rouge) ou encore sur l'impact social (label commerce équitable). Ces différentes marques de certifications permettent donc de réduire l'asymétrie d'information entre le producteur et le consommateur notamment en présence de biens de confiance.

Dans le cadre spécifique des produits agroécologiques de nombreux auteurs montrent que la présence de labels impactent positivement l'intention d'achat et le prix consenti à payer (Sackett et al., 2016). D'autres études en revanche présentent des résultats plus nuancés. (Truong et al., 2021) montrent en effet une diversité de perception de la fiabilité des labels par les consommateurs. Cette perception est liée à la confiance générale des consommateurs vis-à-vis du système alimentaire en place.

#### *L'Agritourisme : un outil mobilisable pour la promotion des produits et territoires agroécologiques*

L'agritourisme, s'entend comme un ensemble d'activités, à visée pédagogique ou de loisir, se déroulant sur une exploitation agricole<sup>4</sup>. La version révisée de la typologie de l'agritourisme, produite en 2010 par Sharon Philip et ses collègues et représentée ci-dessous, permet de préciser la diversité de prestations possiblement offertes par des structures proposant de l'agritourisme.

On distingue 5 catégories, qui se différencient par leur type de contact avec le touriste : 1. prestation dans une exploitation non en activité avec contact indirect à l'agriculture, 2. prestation dans une ferme en activité avec contact indirect à l'agriculture, 3. prestation dans une ferme non en activité avec un lien direct à l'agriculture 4. Prestation dans une ferme en activité, avec un lien direct mais non

---

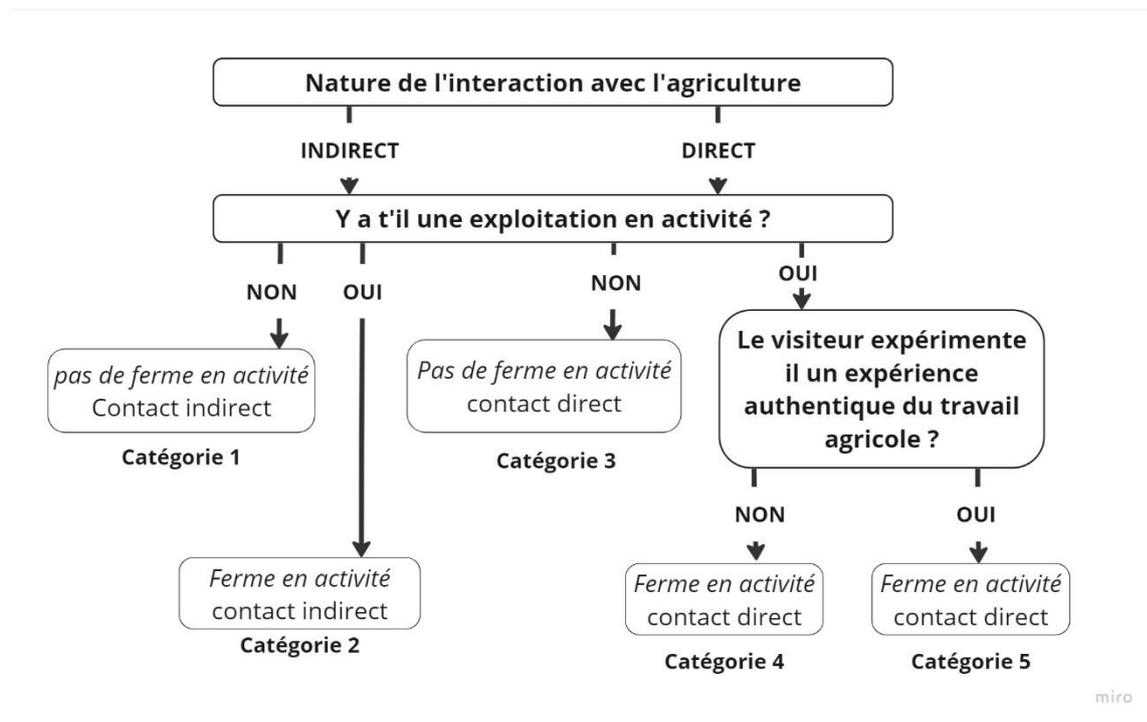
<sup>3</sup> Deux marchés fermiers, deux canaux de distribution de produits labellisés et deux collectifs de mutualisation d'un outil de travail et de démarche marketing.

<sup>4</sup> Cette ferme peut être en activité ou non

authentique aux produits de l'agriculture et enfin 5. Dans une exploitation agricole en activité, avec un lien direct et authentique aux produits de l'agriculture.

Des exemples explicites pour chaque catégorie peuvent être : 1. Un hébergement dans une ancienne ferme, 2. Un hébergement dans une ferme en activité, 3. Des évènements et musées agricole 4. Des fermes pédagogiques avec une mise en scène de l'activité agricole 5. Du woofing.

Figure 13: Traduction d'après A revised typology for defining agritourism (Flanigan et al., 2013)



Pour les auteurs, l'agritourisme représente un levier de valorisation des produits agroécologique. L'attractivité économique des exploitations qui se diversifient avec une activité agritouristique est relevée, avec notamment une amélioration de la rentabilité des exploitations et une participation au maintien de l'emploi (Schilling et al., 2014) (Barbieri, 2013).

On observe également une captation de la demande pour les produits de l'agriculture, associé à un développement économique vertueux (Nguyen, 2018) ; de plus on remarque une redirection de l'intention d'achat vers la production locale (Brune et al., 2021), (Dsouza et al., 2023).

L'activité agritouristique participe à l'éducation du visiteur consommateur, encourage l'échange culturel et renforce la fierté des locaux pour la culture locale (Nguyen, 2018). La conservation patrimoine culturel (Barbieri, 2013) peut également être soutenue par l'activité agritouristique. Ces derniers impacts participent renforcent les motivations d'achats liées à la valeur émotionnelle et sociale associée au produit au sens de (Kushwah et al., 2019). En revanche, en parallèle de ces observations, on relève que, même si l'agritourisme apparaît être un outil manifestation efficace pour appuyer les motivations d'achat du consommateur, le gain économique associé pour l'agriculteur n'est pas automatique (LaPan, 2014) et une analyse complète de l'impact de l'agritourisme sur la durabilité économique et environnementale des exploitations réunionnaises est, à ce jour, encore à élaborer.

On note, à travers ces trois exemples de circuits, labels et agritourisme que l'impact d'une innovation marchande peut s'étendre au-delà de l'échelle de l'exploitation. Des effets sont en effet visibles à l'échelle territoriale, comme le renforcement de lien sociaux entre membre du même collectif de distribution ou « **l'inscription durable de représentations du territoire dans l'esprit du consommateur après une fréquentation touristique** » (Brown et al., 1993). C'est à cette échelle territoriale que nous nous intéressons dans le cadre de cette étude. On souhaite étudier plus avant les potentialités des innovations marchandes pour un développement territorial durable et basé sur l'agroécologie. On mobilise pour ce faire le cadre théorique du panier de bien dans la suite de l'exposé.

## Panier de biens et rente de qualité territoriale : modèles de développement économique territorial durable.

Comme décrit dans le paragraphe précédent, l'innovation marchande est un concept qui permet entre autres d'analyser les stratégies d'organisation et de distribution des exploitations et de déterminer l'impact de ces stratégies à leur échelle individuelle.

Pour analyser l'impact potentiel de l'innovation marchande, à l'échelle du territoire, et pour des produits issus de l'agriculture agroécologique considérés de qualité, on a mobilisé le cadre théorique du panier de biens et de la rente de qualité territoriale, développés entre autres par Mollard et Pecqueur (2008).

### Définition des concepts

#### La Rente de Qualité Territoriale (RQT) :

Mollard (Mollard, 2001) définit le concept de rente de qualité territoriale en croisant deux approches : une approche territoriale de la rente, dans la filiation des travaux de Ricardo (1817) et dont Mollard élargit l'applicabilité à une gamme de produits et à un ensemble d'espaces appartenant au même terroir ; puis une approche par la qualité dans la filiation des travaux de Marshall 1890, qui applique la logique de différenciation par la qualité aux territoires.

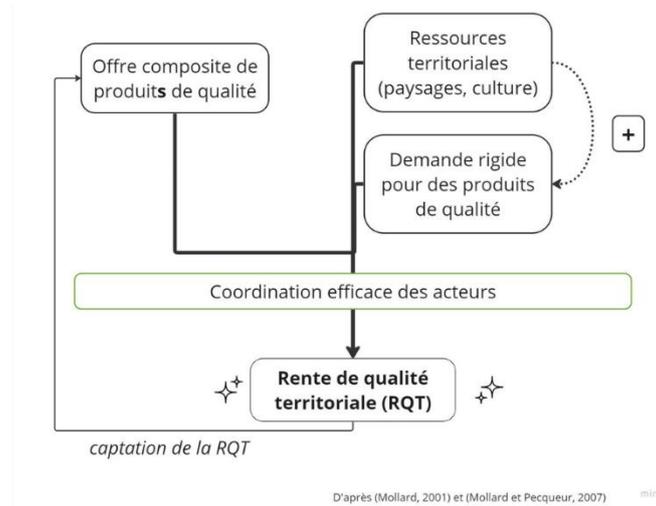
Autrement dit, il existe, selon l'approche territoriale de la rente, une potentialité d'exploitation de ressources spécifiques du territoire. Ces ressources présentent trois caractéristiques : elles sont ancrées dans le territoire et fortement associées à celui-ci ; elles peuvent être intrinsèques (paysage) ou construites (architecture, éléments culturels) ; enfin elles sont complémentaires et interdépendantes en ce que leur combinaison est mieux valorisée que leur simple juxtaposition. Cette approche est centrée sur l'offre.

Plus avant, selon l'approche qualité appliquée aux territoires, les produits qui se différencient par leur qualité et s'extraient du marché standardisé rencontrent les préférences de consommateurs pour des produits et services de qualités. Cette approche est centrée sur la demande. Dans le cas de la RQT cette demande est inélastique pour les produits de qualité.

La combinaison de ces deux approches permet de bâtir le concept de rente de qualité territoriale. En effet, la diversification de la demande, couplée aux nouvelles fonctions productives des terroirs exploitant leurs ressources spécifiques est source d'externalités positives<sup>5</sup>.

### Le panier de bien et de services

Figure 14 : Conditions d'émergence d'une rente de qualité territoriale (RQT) autour d'un panier de biens de produits de qualité



Selon (Mollard & Pecqueur, 2007), un panier de biens et de services est observable lorsque ces trois conditions sont réunies :

1. Il existe une offre spécifique de biens et services public et privés, de qualité, complémentaires, qui se renforcent mutuellement sur les marchés (panier) et qui rencontrent une demande inélastique pour des produits de qualité.
2. Les biens publics participent à la construction de l'image de qualité du territoire, qui valorise à son tour le panier.
3. La coordination entre les acteurs du panier permet d'internaliser la RQT ainsi générée et est indispensable à la pérennisation dudit panier

### Implications pour l'étude

#### Une étude de la coordination interacteurs

On note dans le dernier point du paragraphe précédent que, pour les auteurs précédemment cités, l'émergence et la pérennisation d'un panier de bien et de services dépend de l'efficacité de la coordination des acteurs en lien avec ce panier (Roux et al., 2006). Le mode de gouvernance (sectoriel, institutionnel ou mixte) a également son importance. Le mode dit mixte, avec à la fois une implication des institutions aux côtés d'une gouvernance sectorielle (menée par des interprofessions fortes) apparaît comme le plus à même pour pérenniser et internaliser la RQT.

<sup>5</sup> par exemple un prix pour certains produits durablement plus élevé que leurs homologues d'origine géographique différente.

L'analyse de l'intensité et de l'efficacité de la coordination interacteurs, en particulier ceux de l'agritourisme à la Réunion sera un des points d'intérêt de ce présent mémoire. En effet, l'importance de la coordination interacteurs est relevée par d'autres auteurs, notamment dans le cadre la gestion et préservation des ressources communes (Ostrom, 1990), mais également dans le cadre du développement de nouvelles pratiques vertueuses à l'échelle territoriale (Schermer, 2004). La coordination interacteur apparaît comme un réel facteur de succès, que ce soit dans le cadre de la construction d'un système marchand attractif, d'une préservation des ressources naturelles ou de mutation des systèmes de production.

Dans ce contexte, on juge pertinent dans la suite du rapport de s'intéresser aux déterminants de la coopération interacteurs au sein des filières concernées par le changement de pratiques agricoles.

#### *L'agritourisme comme une entrée intéressante*

On rappelle qu'une des conditions pour observer l'émergence d'un panier de bien qui soit générateur et capteur d'une RQT est la présence de biens publics. Ceux-ci, qu'ils soient naturels ou construits, participent à l'image de qualité du territoire et valorisent par la même les produits du panier de biens en place. Autrement dit, et en reprenant ce qui a été exposé plus haut au sujet du processus décisionnel du consommateur dans le cadre de la consommation de produits agroécologique, ces biens publics nourrissent les motivations d'achats. Ils participent notamment à construire la valeur émotionnelle, épistémologique et sociale des produits.

Les théoriciens du panier de bien relèvent que l'on peut jouir de ces biens publics à l'occasion de la fréquentation touristique. L'innovation marchande que constitue l'agritourisme apparaît alors comme une entrée intéressante pour l'étude. On confirme l'intérêt de cette entrée à la lumière de l'analyse du contexte spécifique du terrain dans la suite de ce mémoire.

#### *De la nécessité d'étudier un agritourisme élargi et intégré*

A la lumière du sujet d'étude, on a choisi d'élargir la précédente définition de l'agritourisme selon les dispositions de (Durrande-Moreau et al., 2017). On considèrera désormais l'agritourisme comme suit :

« **L'agritourisme intégré** est un tourisme lié au milieu agricole (lié à ses produits, ses procédés, ses producteurs, ses espaces, ses valeurs, sa culture). Il peut se situer en différents lieux (pas uniquement dans les fermes), être sous la responsabilité de différents acteurs du territoire privés ou publics (pas uniquement les fermiers), et concerner une grande variété d'offres (pas uniquement les quatre activités classiques). »

La caractérisation de l'agritourisme que nous avons décrit dans un paragraphe précédent comporte en effet un certain nombre de limite dès lors que l'on souhaite étudier son impact sur le développement territorial. Précisément, cette vision, qui appartient pourtant à la vision dominante aujourd'hui décrite en littérature, exclue un certain nombre d'offres agritouristique du panel que l'on pourrait analyser. Certaines offres, que l'on aurait intérêt à qualifier d'agritouristiques pour l'analyse, ou bien qui font partie du paysage d'acteurs pertinents de la filière, ne sont pas pris en compte par la typologie actuelle, qui a tendance à exclure le public non agriculteur des acteurs de l'agritourisme sur le territoire. Si la vision élargie proposée par (Durrande-Moreau et al., 2017) est à considérer avec prudence, dans le sens où l'on souhaite dans cette étude conserver une attention particulière aux agriculteurs dans le

système d'acteur global, elle est intéressante en ce qu'elle permet d'adopter une analyse plus systémique et intégrée au territoire de la question agritouristique à la Réunion.

Le système d'acteurs qui sera bâti dans la suite de l'exposé intégrera donc une diversité d'acteur du territoire tout en conservant un centrage sur les agriculteurs.

## Formulation de la problématique de travail

Plusieurs innovations marchandes et organisationnelles sont mobilisées à la Réunion en réponse aux problématiques de valorisation et commercialisation des produits agroécologique, avec un niveau de succès variable. Une première phase inductive d'analyse du terrain, (décrite en page 33), a permis de mettre en lumière un certain nombre d'innovation et d'acteurs : les AMAPEI, la Ruche qui dit Oui, les marchés associatifs biologiques, les labels locaux et l'agritourisme sont autant d'innovations présentes sur l'île et le bassin versant.

Le choix qui a été fait de se concentrer sur l'agritourisme résulte de notre travail de conception avec les acteurs, qui a permis de mettre en lumière des éléments contextuels suivants.

### Une vision et des idées d'acteurs du terrain qui confirme l'intérêt d'étudier l'agritourisme

Un atelier de design participatif CK a été réalisé le 6 juin 2023 pendant la période de cadrage du stage avec l'équipe de TD et les acteurs du bassin versant (Annexe N°1 p.66). On explicite avec plus de détails le principe de la méthode CK en page 31.

A ce stade, on fait simplement deux observations : cet atelier a premièrement permis de définir les caractéristiques de ce qui, pour les acteurs du territoire correspondait à un système marchand attractif. Cet atelier a également donné lieu à la formulation d'idées innovantes pour tendre vers cette vision. Quelques-unes des innovations générées au cours de cet échange mentionnent en particulier la possibilité de se rendre chez les producteurs pour des opérations de cueillette ou de fournir travail contre hébergement (woofing).

Le croisement des caractéristiques désirées par les acteurs pour leur territoire, de leurs propositions innovantes et des éléments de bibliographie exposés révèle une convergence possible entre les souhaits de développement du territoire et les potentialités offertes par l'agritourisme. L'absence de production académiques sur le sujet constitue un champ de recherche à développer, et confirme l'intérêt d'étudier plus avant cette thématique

### Un dynamisme institutionnel naissant pour une définition de la gouvernance de la filière

Une première analyse du contexte semble de plus indiquer une réelle prise de conscience par les institutions du potentiel de la filière (CCEE, 2022). Les prestations d'agritourisme sont en effet de plus en plus mises à l'honneur (FRT, 2023). La chambre d'agriculture s'est doté il y a deux ans d'une nouvelle cellule agritourisme, en charge de l'accompagnement des nouveaux prestataires et de l'animation de réseau, et un projet d'organisation et de définition de la gouvernance de la filière est en cours, avec notamment l'organisation des assises de l'agritourisme prévue pour le 26 Octobre 2023. Ceci constitue une à la fois un enjeu et une opportunité pour le développement de la filière, qui mérite analyse.

## Une participation potentielle de l'agritourisme à l'émergence d'un panier de biens de produits agroécologiques

Enfin, on formule, au regard des deux points précédents et des écrits sur le panier de biens et de services précédemment cités, l'hypothèse selon laquelle l'agritourisme à la Réunion et à Petite-Île présente un fort potentiel de participation à l'émergence d'un panier de biens et de services centrés autour de la production agroécologique.

La conjonction de ces trois éléments : la vision des acteurs, les tentatives de définition institutionnelle de la gouvernance et la potentielle insertion de la filière dans un panier de biens et services, invite à considérer sérieusement le système d'acteur de l'agritourisme en place à Petite-Île et à la Réunion, à le caractériser puis à évaluer et soutenir les potentialités de ce système pour la création d'un système marchand attractif valorisant les produits agroécologiques.

On s'efforcera donc dans la suite de cet exposé de traiter la question de recherche suivante : L'agritourisme intégré peut-il, et si oui en quelle mesure, devenir outil de développement territorial à même de rémunérer le changement de pratiques agricoles à Petite-Île ? Plus avant, quels freins existent et quels leviers mobiliser pour construire un système d'acteurs de l'agritourisme qui génère et capte une rente de qualité territoriale autour des produits agroécologiques ?

## Démarche de travail

### Méthodes :

La méthode finalement développée pour répondre à notre question d'intérêt s'inspire de deux approches : la démarche du diagnostic sociotechnique et la théorie CK (Concept-Knowledge). On explicite ces deux méthodes et la façon dont on a choisi de les croiser et de les adapter pour l'étude ci-après.

### La méthode de conception CK et son utilisation dans le cadre de TD

La méthode CK, initialement développée pour le design industriel par (Hatchuel & Weil, 2003), est réinvestie en agronomie pour le design d'innovation agroécologique (Berthet & et al, 2015). Cette méthode permet entre autres de s'affranchir de certains biais cognitifs rendant difficile la conception d'idées originales. La pensée des acteurs peut en effet rencontrer différentes limites de créativité, on aura par exemple moins tendance à proposer des technologies alternatives à une technologie déjà existante et adoptée par beaucoup (effet de rendement croissant à l'adoption), les dépenses engagées à l'adoption de la technologie précédente induisent une certaine inertie du système, les règles et usages en place dans un système ont tendance à limiter la pensée des acteurs (Della Rossa, 2020).

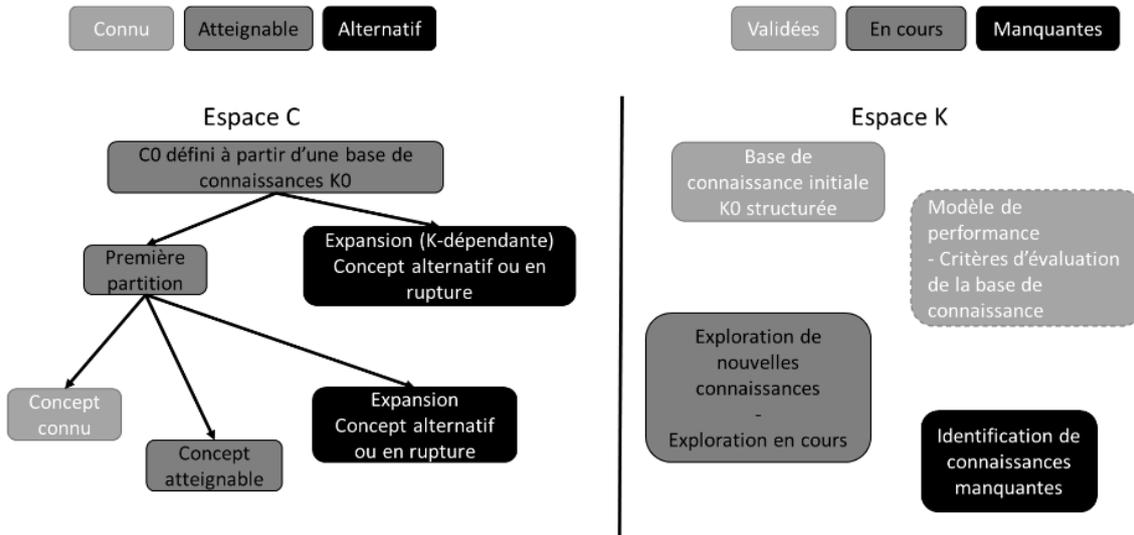
La méthode C-K présente l'intérêt de séparer dans deux espaces distincts les concepts (C) des connaissances (K). On définit ces deux espaces.

L'espace C consigne les idées générées au moyen d'ajout d'attributs ou de modification d'identité du concept initial C0. Ce concept initial C0 est l'objet que l'on souhaite concevoir in fine, ici un système marchand attractif pour les produits agroécologiques, et un système d'acteurs de l'agritourisme qui se coordonne efficacement pour valoriser ces produits agroécologiques. Les concepts générés sont

classés selon leur niveau d'inventivité en trois niveaux : concept connu, concept atteignable et concept d'alternatif.

Les concepts générés sont reliés à des connaissances, aussi classées en trois catégories : connaissances validées, en cours d'acquisition et manquantes. Certains concepts et connaissances peuvent être regroupés selon la même unité de sens, on appelle cette unité une partition.

Figure 15: Méthode CK (Della Rossa 2020)



La méthode procédé C-K est utilisée par l'équipe de TD. Elle a pu par exemple être utilisée au sein d'une méthode plus large de design et mise en place d'innovation territoriale (Della Rossa et al., 2022). Cette méthode itérative élargie est nommée KCP. La méthode KCP ajoute, en aval le processus de conception, une étape de test des innovations générées au sein de jeux sérieux. Les innovations ainsi testées et validées peuvent faire l'objet de recommandations pour la conduite de groupes ou de politiques. Elle s'arme de plus en amont des conclusions de diagnostics sociotechniques. Ces diagnostics permettent de générer de la connaissance sur les acteurs, leur pratiques et leur marge de manœuvre.

L'atelier du 6 juin 2023 a permis de remarquer que, si les circuits de distributions alternatifs ont fait l'objet de mémoires hors et dans le cadre de TD (BLAGNAC, 2021), l'agritourisme, à l'échelle de l'île et du bassin, a été encore peu étudié et appartient aux connaissances manquantes (K). Nous avons établi un besoin de produire de la connaissance sur l'agritourisme. La méthode du diagnostic sociotechnique apparaît être un bon guide pour construire cette connaissance. On décrit cette méthode dans le paragraphe suivant.

#### La méthode du diagnostic sociotechnique

(Casagrande et al., 2023) ont produit un document de référence décrivant la méthode du diagnostic sociotechnique. Ils synthétisent leur démarche, composée de 5 étapes, dans le schéma suivant.



Figure 16 : Méthode pour le diagnostic sociotechnique (Casagrande et al., 2023)

### Étape 1 : Délimitation du système – panorama des innovations

La première étape du diagnostic sociotechnique se doit de formuler le problème à résoudre, de définir spatialement et sectoriellement le périmètre d'investigation, et de faire l'état des éléments extérieurs au système mais influant sur celui-ci (politiques internationales, marchés mondiaux, restrictions sanitaires.)

Dans notre travail, le problème de comment valoriser les produits agroécologiques est déjà posé, de même que la délimitation géographique autour du bassin versant ravine du pont/ravine charrié. La délimitation sectorielle qu'on opère autour de l'agritourisme résulte des éléments exposés dans la partie « formulation de la problématique » de ce mémoire. On resserre alors la formulation du problème à résoudre autour de l'agritourisme et des freins et leviers présents au sein de ce système pour se coordonner de façon à valoriser les produits agroécologiques.

### Étape 2 cartographie des acteurs

La seconde étape de cartographie fait la liste des acteurs concernés par le problème et repère les technologies couramment usitées par ces derniers.

Dans notre travail, la cartographie sera réalisée itérativement : à partir d'un échantillonnage de prestataire de service agritouristique initialement constitué, on relèvera les acteurs d'intérêt qui interagissent et impactent ces derniers. On cherchera les nouveaux acteurs en lien avec le système ainsi défini pour finalement arriver à notre cartographie.

Le choix de procéder ainsi, par exploration des connexions réalisée par notre échantillon initial, résulte de deux éléments : d'une part, cela permet de construire un système d'acteur relativement complet

même lorsqu'on n'a au départ qu'un nombre très faible de personnes mobilisables pour l'étude. Ensuite, cela aboutit à une cartographie qui représente bien les acteurs avec un réel lien et impact sur le sujet d'étude.

Cette méthode de cartographie sous-représente en revanche les acteurs avec un plus faible impact. Ceci constitue un point de vigilance dans notre travail, en ce que des acteurs avec aujourd'hui un impact modéré peuvent constituer des niches pour l'innovation au sens de Geels, (2006).

#### *Etape 3 : Pratiques des acteurs et moteurs associés*

La troisième étape permet de définir les actions concrètes des acteurs du système défini à l'étape 2. Elle définit également les moteurs sous-jacents à ces actions, les règles suivies par les acteurs, et les connaissances mobilisées.

Dans notre étude, des entretiens semi-directifs seront conduits afin de déterminer ces éléments. On utilise pour ce faire deux guides d'entretiens : un à destination des prestataires d'agritourismes, l'autre à destination de la sphère institutionnelle.

#### *Etape 4 : Freins et leviers à l'innovations*

Les étapes précédentes permettent in fine de bâtir une représentation du système d'acteur et de son fonctionnement. On peut alors définir les freins et leviers présents dans ce système pour mettre en place les innovations préalablement définies comme souhaitable par les acteurs.

#### *Etape 5 : Partage du diagnostic*

La dernière étape du diagnostic consiste à partager le résultat de ses analyses aux acteurs concernés. Ceci permet notamment de valider et éventuellement d'ajuster le diagnostic.

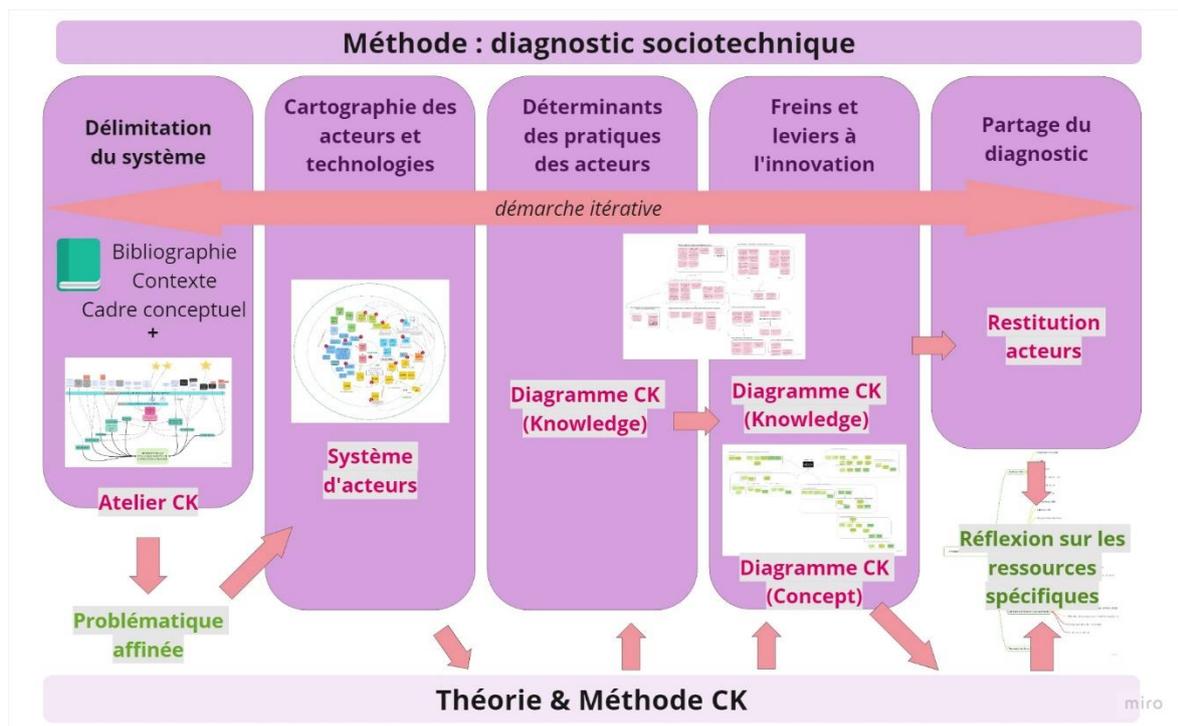
Dans notre travail cette étape de restitution est également l'occasion de réaliser des ateliers de conception collective avec les acteurs, ici dans une logique d'accompagnement plutôt que de recherche.

#### *Combinaison des approches*

Comme relevé par Casagrande et al., (2023), le diagnostic sociotechnique fournit des éléments utiles à une étape de conception. On considère ici qu'il fournit en quelque sorte les éléments de connaissances K manquantes au démarrage de l'étude.

On décide, à l'issue des entretiens conduits en étape N°3 du diagnostic sociotechnique, de classer et d'analyser les dires d'acteurs selon la méthode CK, en séparant les apports de connaissances du cheminement des idées. On aboutira ainsi à une représentation graphique directement mobilisable pour des activités de conceptions plus poussées. La combinaison des approches peut se représenter comme suit :

Figure 17: Combinaison des approches : diagnostic sociotechnique et théorie CK



Matériel

Échantillon

#### Méthode d'échantillonnage

La constitution de l'échantillon d'acteurs interrogés s'est faite en explorant les relations entretenues par notre petit échantillon de base initial. L'absence d'un observatoire dédié à l'agritourisme ainsi que les contraintes de protection des données ont rendu le contact avec les prestataires d'agritourisme difficile au premier abord. L'absence apparent de lien entre les premiers professionnels interrogés et leurs confrères a conduit à élargir les canaux de recherche d'information et à considérer les réseaux sociaux pour effectuer notre échantillonnage. On a également élargi la zone d'étude de 4km afin d'intégrer des acteurs jugés intéressants bien que situés en dehors de la zone préalablement définie comme zone d'étude.

#### Composition de l'Echantillon final

L'échantillon final est constitué de 24 entretiens et se compose comme suit :

- 9 entretiens agriculteurs proposant de l'agritourisme
- 6 institutions publiques
- 3 présidents ou animateur de labels agritouristiques
- 2 associations œuvrant pour le développement du territoire
- 4 types de clients potentiels de prestation agritouristique

Des acteurs supplémentaires ont été identifiés mais non interrogés par manque de temps ou de disponibilité.

## Calendrier de travail

17 mai au 6 juin : Contexte, bibliographie thématique, préparation de l'atelier participatif

- Analyse du contexte : sera conduite à l'aide des différentes productions réalisées dans le cadre de TD par les stagiaires, doctorants et chercheurs impliqués dans le projet, auxquelles s'ajouteront des éléments bibliographiques issus de la littérature primaire et littérature grise.
- Recherche bibliographique thématique : innovation marchande, économie territoriale, agritourisme.
- Préparation de l'atelier participatif du 6 juin : familiarisation avec la technique d'animation et préparation du support de présentation

6 juin au 6 juillet

- Synthétisation des résultats de l'atelier, précision de la suite des missions de stage en fonction des éléments d'intérêt soulevé par les participants, approfondissements bibliographique associés
- Construction d'un carnet d'adresse de professionnel de l'agritourisme à Petite-Ile et aux alentours à interroger pour les entretiens
- Construction des guides d'entretiens pour les socioprofessionnels de la filière, et les acteurs institutionnels

6 juillet au 6 septembre

- Conduite des entretiens semi directifs, observation participante compilation des données, début de l'analyse et de la rédaction du mémoire.
- Construction et précision du système d'acteur

6 septembre – 28 Septembre

- Compilation et analyse des données des entretiens semi directif
- Remobilisation des personnes interrogées à l'occasion d'un atelier de design participatif de cluster agritouristique agroécologique.
- Production d'écrits pour la communication scientifique sur le tourisme durable.
- Rédaction du mémoire

## Résultats

### Cartographie des acteurs

Nos 24 entretiens ainsi que notre revue de littérature grise a conduit à élaborer la cartographie d'acteurs suivante :

Figure 18 : Légende pour la cartographie du système d'acteur de l'agritourisme à Petite-Ile

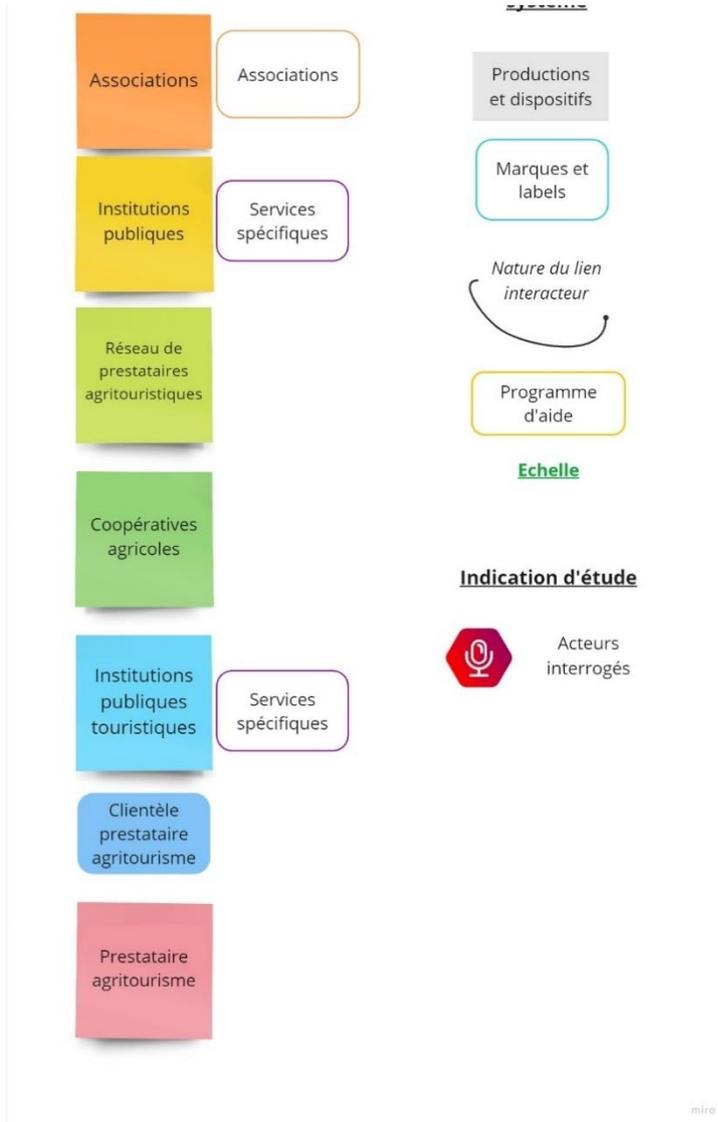
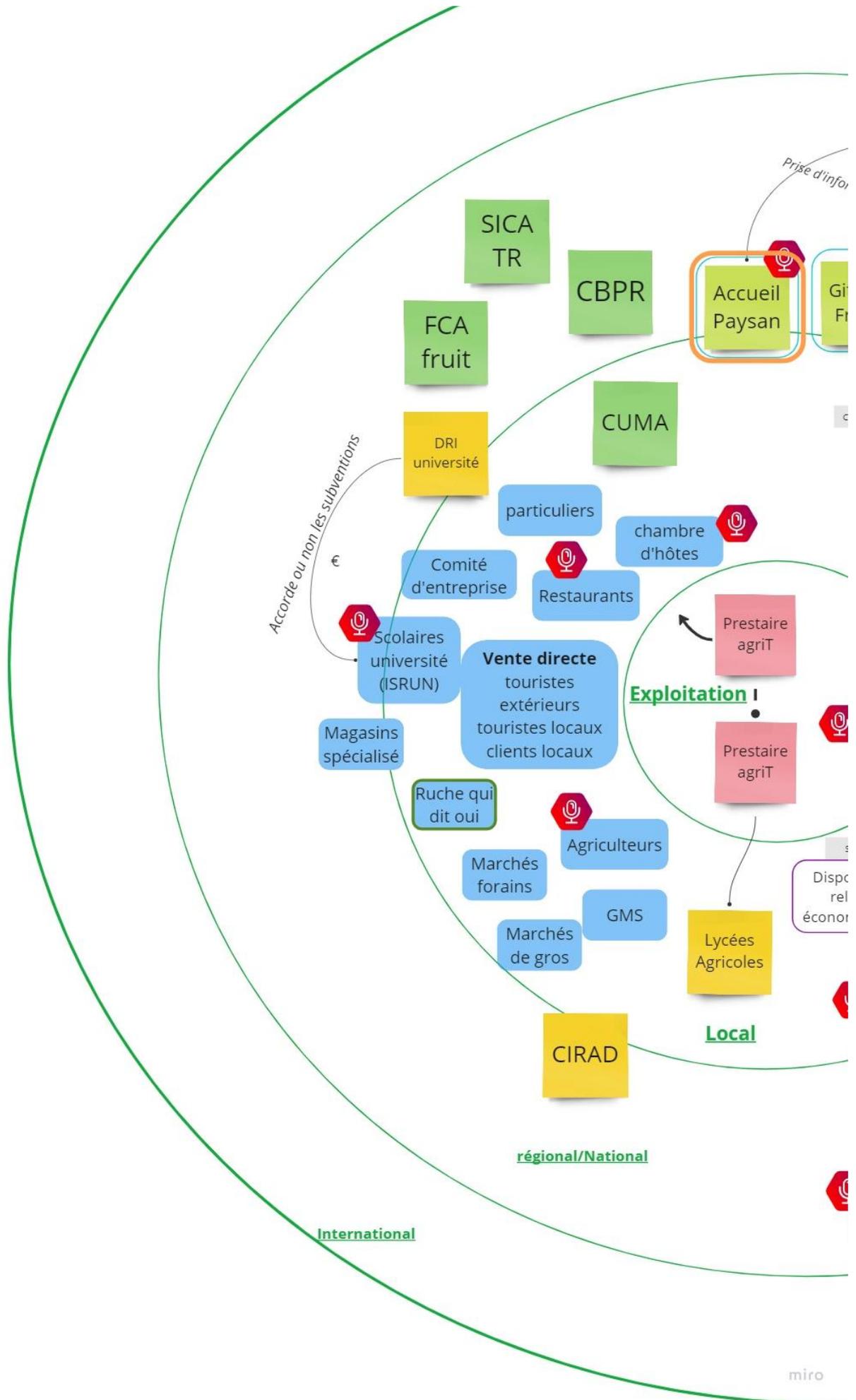
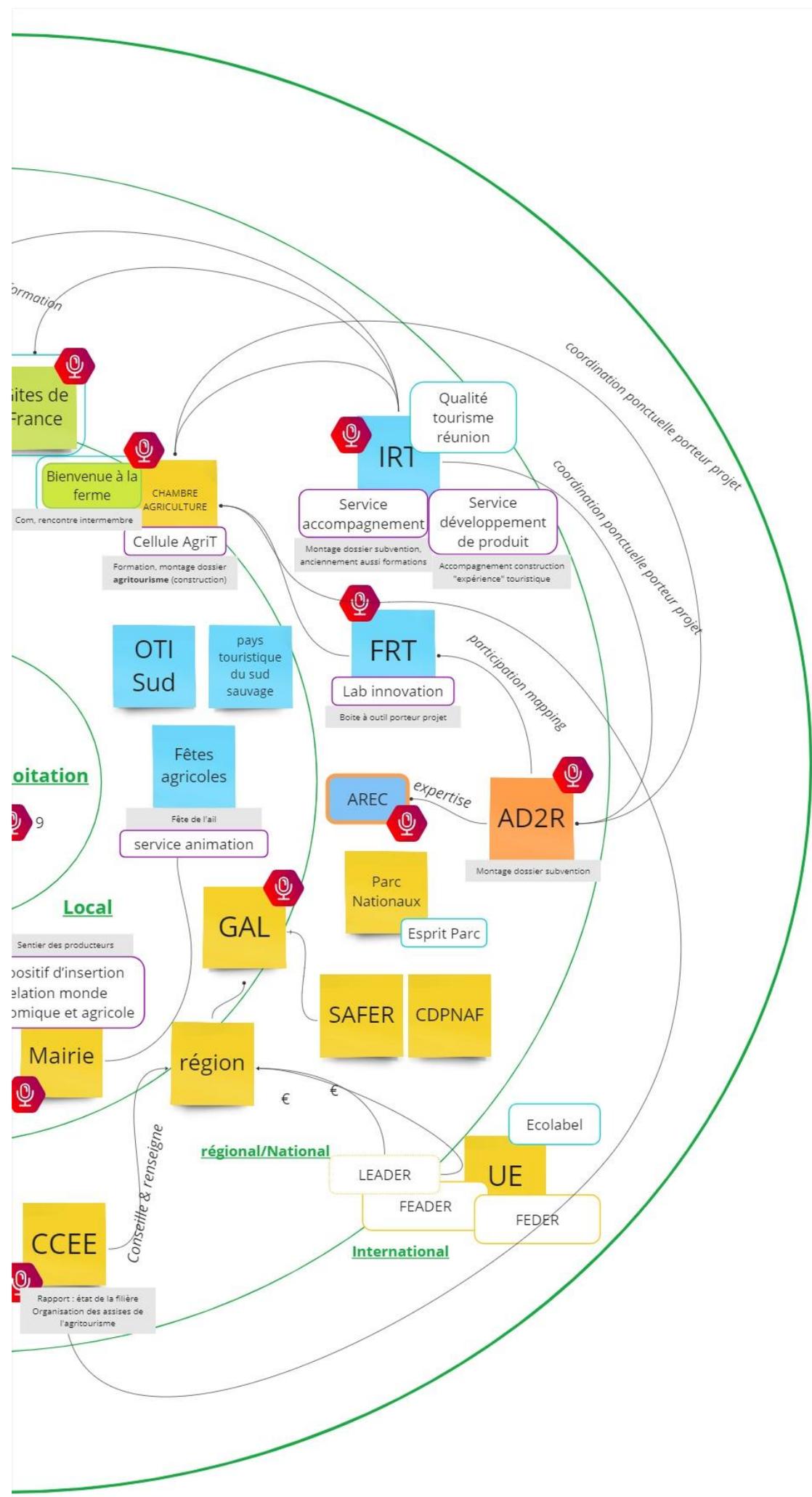


Figure 19 : Cartographie des acteurs de l'agritourisme





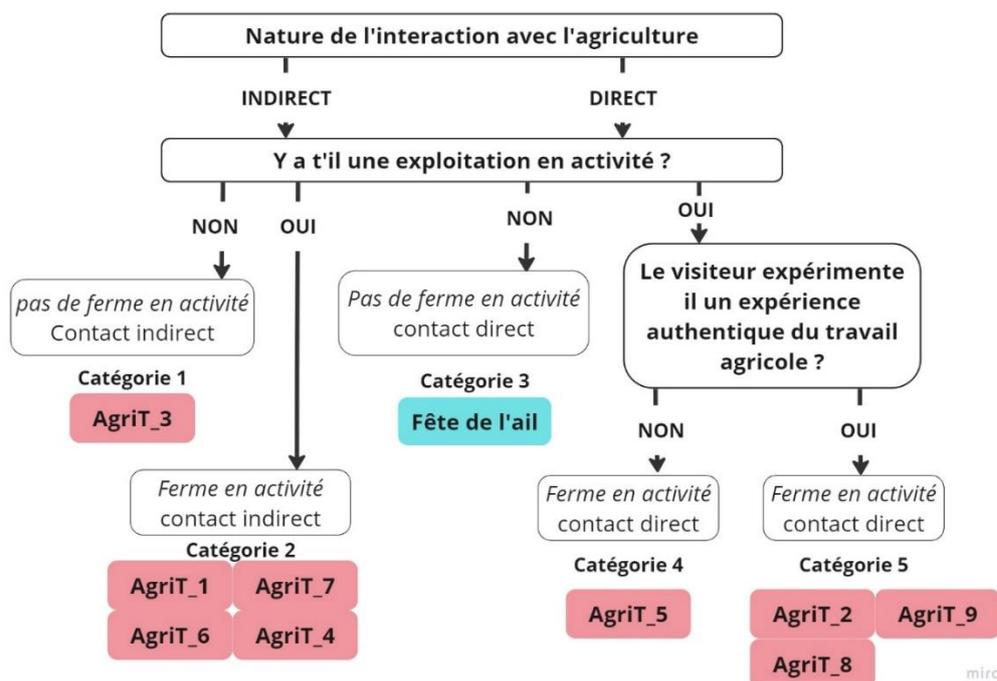
## Zoom sur les agriculteurs

Avant d'effectuer l'analyse de l'agritourisme intégré à l'échelle territoriale, on a souhaité décrire l'agritourisme de la zone d'étude tel que proposé dans la littérature dominante. On a, pour ce faire, privilégié dans un premier temps les entretiens avec les prestataires agritouristiques satisfaisant à la typologie de Flanigan et al, (2013). 7 des 9 interrogés conduisent la partie végétale de leur exploitation en bio ou en zéro traitement, auxquels s'ajoute un interrogé mentionnant des pratiques raisonnées. La corrélation entre le type de pratique observée dans notre échantillon et la présence de services agritouristiques, bien qu'à prendre avec prudence au vu de la taille réduite de l'échantillon, constitue une première indication du potentiel de l'agritourisme pour soutenir les pratiques agroécologiques.

### *Une diversité de prestataires et prestations sur le territoire*

Les 9 entretiens agriculteurs conduits dans notre zone d'étude entre le 5 juillet et le 28 août 2023 couvrent une diversité de prestations agritouristiques. Bien que réduit, cet échantillon comporte au moins un représentant de chaque catégorie d'agritourisme. La diversité de prestations ainsi rencontrées permet de noter la richesse de cette filière sur le territoire de Petite-Ile.

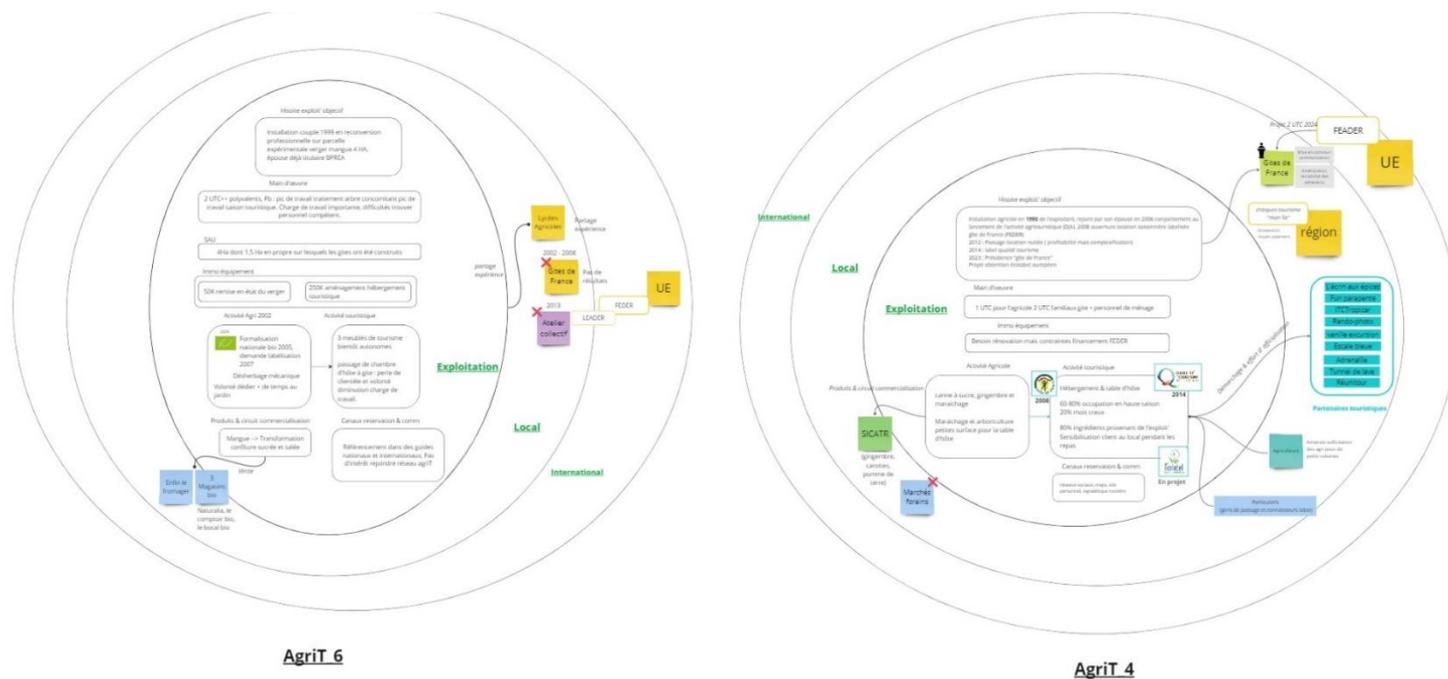
Figure 20 : Entretiens conduits pendant l'étude, replacés dans la typologie de Flanigan et al. (2013)



Cette diversité de profils est d'autant plus importante que l'on remarque également une forte diversité intra catégorie. Non visible avec l'emploi de la typologie précédente, mais bien remarquable lorsque l'on fait usage de schéma de fonctionnement des exploitations

On exemplifie brièvement, en comparant deux exploitations de la catégorie 2 : AgriT\_6 et AgriT4.

Figure 21 : Schéma de fonctionnement de deux exploitations interrogées pour l'étude



Bien qu'appartenant à la même catégorie de prestataires, avec une ferme en activité et un contact indirect avec l'agriculture via la consommation de produits de l'exploitation, ces deux exploitations présentent un mode de fonctionnement bien différent.

Tableau 1: Comparatif de deux exploitations interrogées pour l'étude

	AgriT_6	AgriT_4
Pratiques agricoles	Labélisé bio (2007)	Raisonné
Main d'œuvre	2 UTC familiaux	4 UTC familiaux + salariés ménages & linge
Circuits de distribution	Fromagers + Magasins bio spécialisés	Coopérative SICA TR + propre table d'hôte
Partenaires	Plus de partenariats, tentative non finalisée de demande de subvention pour un atelier collectif en 2013	Partenariats nombreux avec des professionnels du tourisme et du bien-être, fonds région
Implication associative/bénévole en rapport à l'activité agritouristique	Intervention dans les lycées agricoles, sortie du réseau gîtes de France	Prise de la présidence de gîtes de France

Que ce soit par la taille de l'exploitation, le type de circuit de commercialisation, le nombre de partenaires commerciaux ou le rapport aux réseaux agritouristiques labélisés, ces deux exploitations

se distinguent. On note une tendance similaire à observer une forte diversité intra groupe pour les autres catégories.

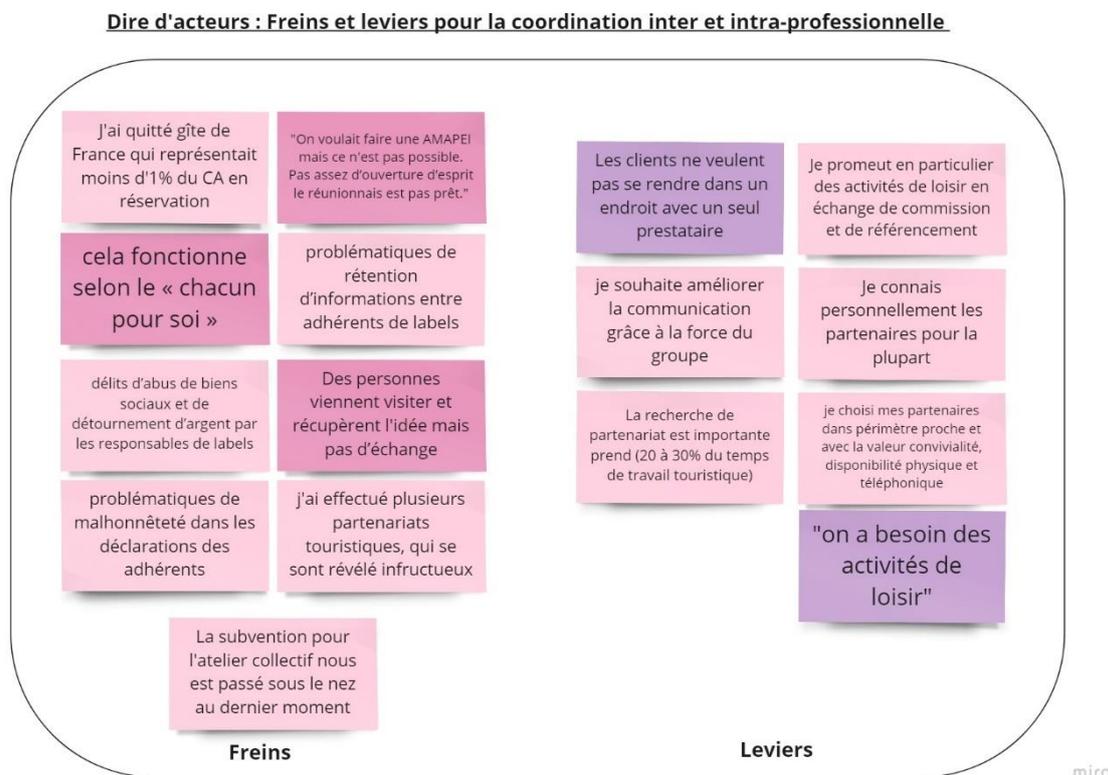
Cette diversité est tributaire du large panel de trajectoires de l'exploitation, souvent très liée à l'histoire et la composition familiale. La variété de ressources valorisables sur l'exploitation (vue, foncier existant pour chambre d'hôte, savoir-faire spécifiques, main d'œuvre familiale disponible) concoure à la pluralité des formes d'agritourisme rencontrées. La disparité des motivations qui sous-tendent la diversification de l'activité par l'agritourisme (rentabilité, augmentation de l'attractivité en vue d'une passation, intérêt pour la pédagogie) s'ajoute enfin à cette richesse de prestation.

*Une tendance à l'individualisme, malgré une coordination verticale intéressante.*

Au sein de la diversité de profils et de trajectoires d'exploitation, on note une tendance générale à la valorisation de l'individualité. Les agriculteurs proposant une prestation agritouristique, même lorsqu'ils sont proches géographiquement, se connaissent et collaborent peu. Une assez faible proportion (un tiers des interrogés) fait appel aux dispositifs d'accompagnement existants pour monter et faire suivre leur projet de diversification. De plus, à l'exception de quelques pionniers, le lien entre ces agriculteurs et les autres professionnels du tourisme est le plus souvent inexistant.

On explore cette tendance à observer un faible niveau de coordination horizontale avec ses pairs lors des entretiens, on relève en particulier les éléments suivants :

Figure 22 : Dire d'acteurs : freins et levier pour la coordination inter et intra - professionnelle



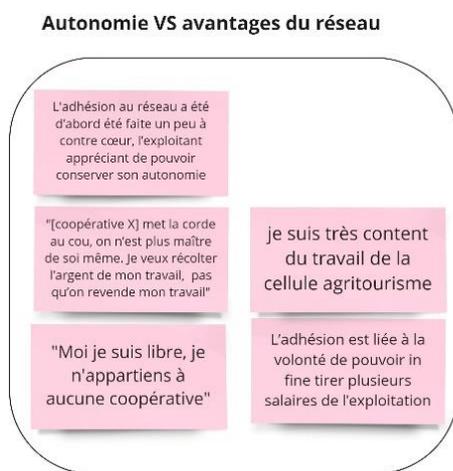
Parmi les interrogés, beaucoup mentionnent une mauvaise expérience avec un groupe ou un réseau agritouristique. En effet le rapport à la légalité de certains membres et responsables de collectifs, la rétention d'informations pouvant avoir lieu au sein des réseaux et le comportement de passager clandestin sont autant d'éléments qui freinent aujourd'hui beaucoup de prestataires pour considérer une forme de coordination horizontale avec leurs pairs. Certains évoquent également des échecs lors des dernières étapes de finalisation de projet collectif, faute d'obtenir les financements demandés. Quelques-uns enfin partagent s'être désolidarisés des réseaux et partenariats dont ils faisaient partie, faute de l'intérêt perçu de ces derniers.

Malgré ces drivers de l'individualisme, certains pionniers se coordonnent également avec d'autres professionnels du tourisme, non issus du monde agricole, dans l'idée qu'une offre composite est plus attractive pour les clients. On a également rencontré un acteur avec le projet de créer une expérience touristique complète avec ces voisins, aussi agriculteurs.

Plus avant, on s'aperçoit qu'une coordination, plus verticale, existe en particulier autour des produits locaux et de qualité. Ces relations clients/fournisseurs sont étroites, fidélisées et pérennes, entretenues entre des acteurs qui se connaissent bien. Cet aspect nous invite à considérer l'hypothèse selon laquelle l'agritourisme en place à Petite Île, même peu coordonné horizontalement, valorise la production agroécologique par le biais, entre autres, d'une coordination verticale.

La relative faible mobilisation des dispositifs d'aide est de deux ordres : un souhait de conserver son autonomie et les difficultés à faire face à la charge administrative générée par les demandes de financement.

Figure 23 : Autonomie contre les avantages d'intégrer un réseau



Les prestataires agritouristiques sont en général indépendants, à la fois des coopératives et des structures proposant des subventions. Ils font en revanche plus facilement appel à la chambre d'agriculture pour leur démarche de labellisation « Bienvenue à la Ferme ». Tous les prestataires interrogés ayant suivi le processus de labellisation se disent satisfaits du travail de la cellule agritourisme de la chambre.

La plus grande propension à solliciter la chambre pour la labellisation est aussi à mettre en lien à la plus faible charge administrative qu'elle représente, comparativement à une demande de subvention. Cette charge administrative est

Figure 24 : Dire d'acteurs : la contrainte administrative, un réel frein au développement de la filière



relevée par tous les acteurs comme déterminante dans leur choix de faire ou pas appel aux dispositifs d'accompagnement.

Aussi, certains acteurs, plus isolés, n'ont pas connaissance des dispositifs d'aide auxquels ils sont éligibles.

*Une opportunité de l'agritourisme pour la valorisation dans un contexte difficile*

**Dire d'acteurs Freins et leviers pour la commercialisation de produits agroécologiques**

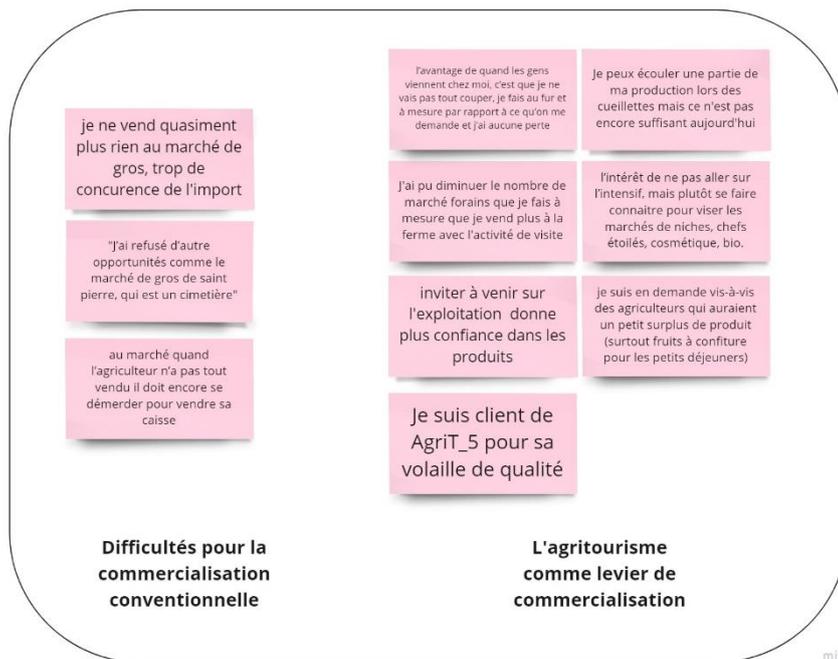


Figure 25: L'agritourisme comme opportunité de commercialisation dans un contexte difficile

Ensuite, en lien avec le point précédent au sujet de la coordination verticale des prestataires, on note que les activités proposant une table d'hôte se fournissent parfois chez des confrères pour leur produits de qualité en lien avec leur mode de production, selon une relation client/fournisseurs.

On confirme de plus à l'occasion de nos entretiens des éléments de bibliographie précédemment cités, relevant l'impact positif de l'agritourisme sur la valorisation des produits agricoles. Le gain de la confiance du consommateur et l'augmentation du volume de la production

écoulé par la vente directe en sont deux illustrations. L'augmentation de la vente directe constitue une solution de commercialisation dans le contexte actuel de baisse de rentabilité au marché de gros, où les produits sont fortement concurrencés par l'import. La proportion croissante de produit vendu par la vente directe comporte de plus certains avantages évoqués par les acteurs : elle permet de diminuer la charge de travail liée à l'activité de commercialisation, en particulier la charge de transport et de préparation des caisses, elle simplifie par la même la logistique associée à l'écoulement des éventuels invendus.

#### *Chambre et tables d'hôte : vigilance pour la sauvegarde de l'activité agricole*

L'ajout d'une activité lucrative de service au système de production pose la question de la pérennité des exploitations agricoles. L'agritourisme pourrait-il en fait constituer une menace pour l'activité agricole, en ce que l'activité pourrait se réorienter tout à fait vers le volet touristique au dépend du volet de production ?

Si certains acteurs évoquent effectivement avoir délaissé leur partie agricole au profit de l'activité touristique, par choix ou par nécessité dans un contexte de main d'œuvre limitante, la plupart d'entre eux considère leur diversification comme un pilier de la viabilité de leur exploitation agricole, et inversement. L'agritourisme peut constituer une opportunité de passer plus de temps sur l'exploitation lorsque la vente directe remplace la vente sur les marchés. Les prestataires ayant une table sont de plus en demande de produits de qualité locaux et constituent une opportunité pour valoriser les petits volumes et surfaces produisant en agroécologie et pour lesquels les canaux de distributions actuels sont inadaptés (variabilité et volume de la demande trop importants). Sur un plan moins économique, les acteurs mentionnent également l'aspect bénéfique de valorisation sociale de leur travail et indiquent continuer leur activité également grâce au gain de motivation généré par les retours positifs des visiteurs.

## Diversification des activités productives et préservation de l'agriculture

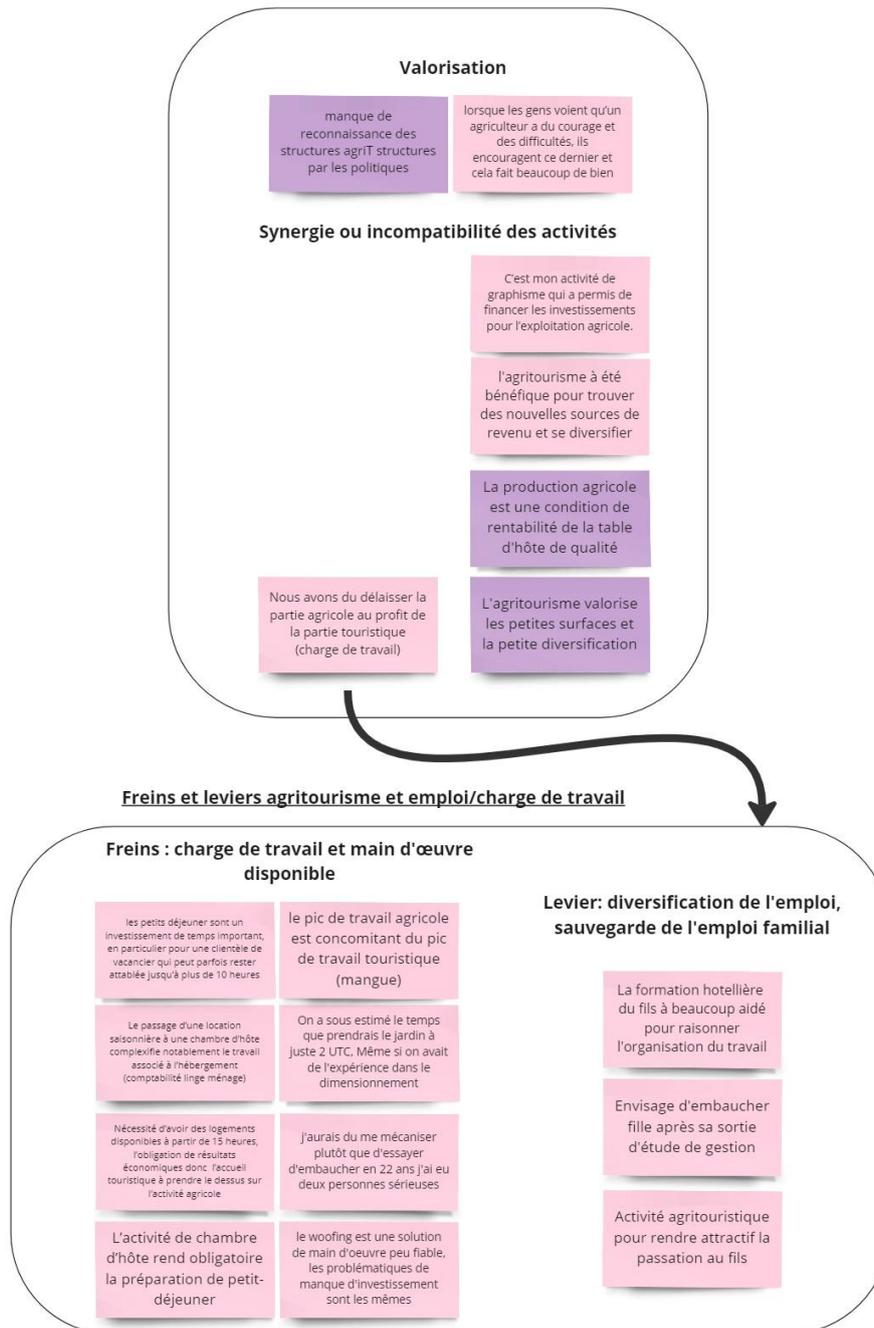


Figure 26 : Dire d'acteurs : valorisation par l'agritourisme et charge de travail

La menace que constitue l'augmentation potentielle de la charge de travail n'est cependant pas à négliger. On note à ce sujet qu'il concerne surtout les prestataires proposant de l'hébergement et de la restauration. Ces services constituent en effet une astreinte, souvent concomitante du travail agricole. L'augmentation de la charge de travail que constitue une diversification en chambre et table d'hôte ne menace pas l'activité agricole seulement dans les cas où une main d'œuvre est mobilisable. Ceci constitue une opportunité pour la conservation d'une main d'œuvre familiale et le maintien des

emploi locaux, mais peut vite faire périlcliter l'activité lorsque les exploitants n'ont pas d'enfants souhaitant rejoindre et reprendre l'exploitation familiale.

#### Analyse de la sphère institutionnelle

L'analyse des entretiens réalisés auprès de la sphère institutionnelle à permit de dresser les axes de réflexion schématisés ci-après.

**Etat des lieux : L'agritourisme, un levier de coordination territoriale au service de la promotion de l'agriculture agroécologique ?**

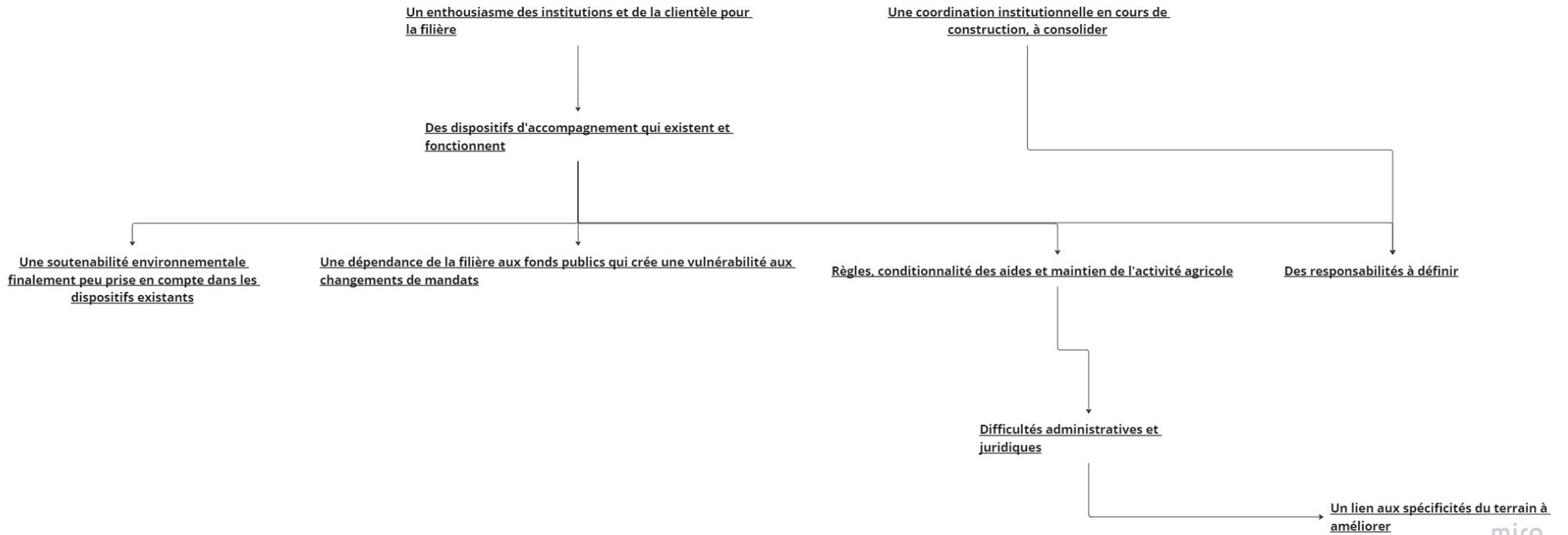


Figure 27 : Synthétisation des dire d'acteurs institutionnels

## Un enthousiasme des institutions et de la clientèle pour la filière

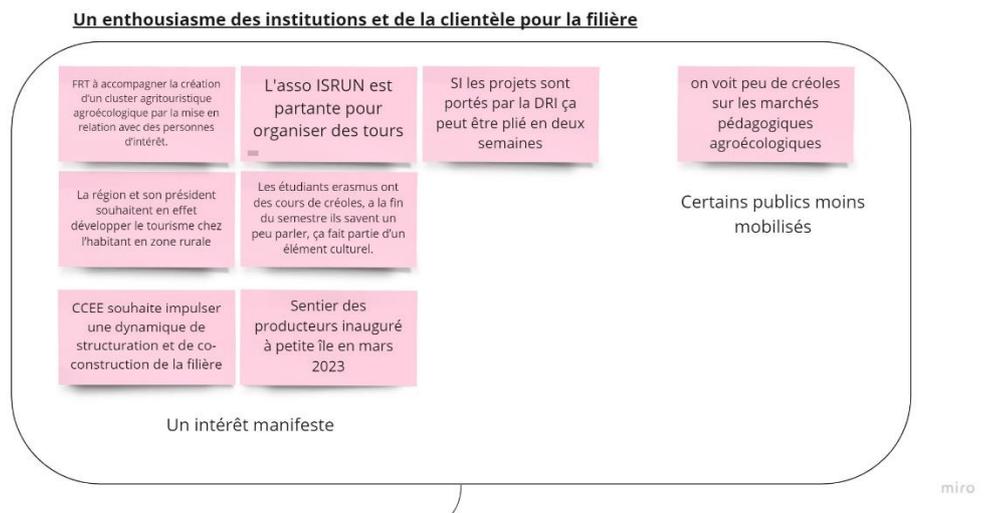


Figure 28: Dire d'acteurs : enthousiasme des institutions pour la filière agritouristique

La filière apparaît représenter un intérêt manifeste, en particulier pour les institutions publiques spécialisée dans le tourisme (FRT, IRT). Ces institutions évoquent le potentiel de la filière et leur volonté d'impulser une réelle dynamique au sein de celle-ci. Les décideurs politiques manifestent publiquement une volonté de développer le tourisme de nature et le tourisme chez l'habitant en zone rurale.

Dans notre zone spécifique d'étude à Petite-Île on est témoin de cet engouement pour l'agritourisme : la fête annuelle de l'ail est un des plus gros événements annuels et la mairie a inauguré en mars de cette année 2023 le « sentier des producteurs ». Ce sentier est un sentier de randonnée de 2.4km, qui traverse plus de 29 exploitations en activité sur le domaine du relai, selon une convention de passage avec la SAFER. Des informations pédagogiques sont accessibles sur des panneaux tout au long de la boucle et abordent des thèmes variés.

L'intérêt porté à l'agritourisme est également partagé par les associations étudiantes d'accueil des publics Erasmus. Elles indiquent lors des entretiens se positionner volontiers à l'avenir comme client de prestation agritouristique, en ce que l'intérêt culturel est avéré et en cohérence avec les exigences de la direction des relations internationales de l'université.

Une limite est en revanche à prendre en compte : l'apparent moins grand intérêt porté par la population locale pour certains types d'offre. En effet, le marché associatif constate que sa clientèle est plutôt métropolitaine, bien que les prix affichés soient, selon les gérants de l'association, comparables à ceux du conventionnel. De même les chambres et tables d'hôte remarquent que la population locale, ayant déjà un hébergement longue durée sur l'île, est peu intéressée par la location saisonnière, et lui préfère des activités de loisir à la journée.

## Une coordination institutionnelle en cours de construction, à consolider

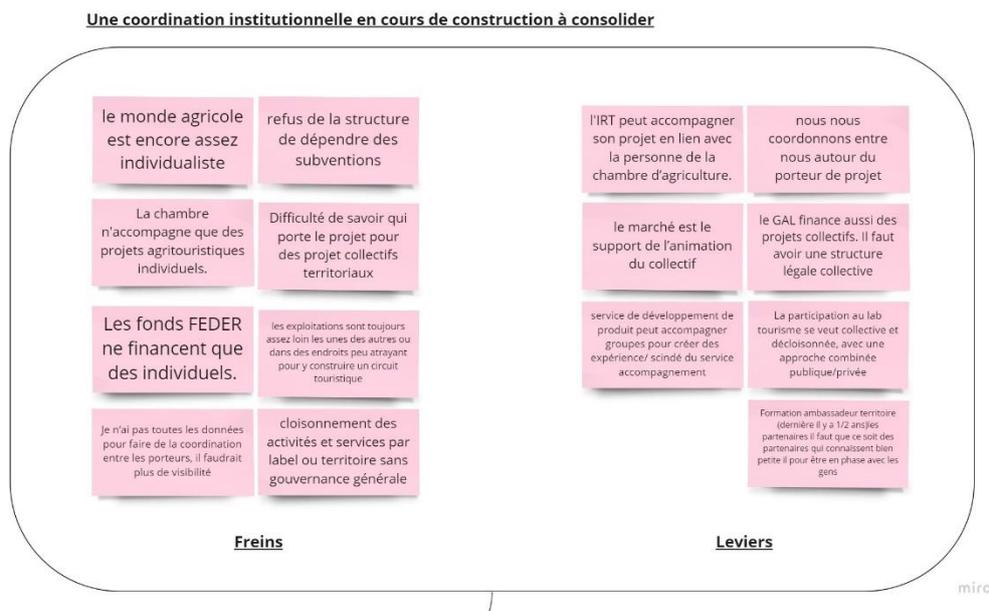


Figure 29: Dire d'acteurs : une coordination institutionnelle à consolider

A l'échelle de projets de particuliers, les institutions apparaissent observer une plus étroite collaboration que les prestataires d'agritourisme. Beaucoup mentionnent se coordonner, au besoin, avec d'autres institutions autour du porteur de projet afin de proposer le meilleur accompagnement possible.

Les institutions semblent en revanche peu à même de favoriser la coordination entre leurs prestataires accompagnés. La grande majorité des acteurs et services proposent en effet exclusivement de l'accompagnement de projet touristiques individuels. Seul le GAL « grand Sud terre de volcan » mentionne accompagner des groupes en création de projets collectifs, sous la condition que ces groupes aient une structure légale. L'IRT explique apporter du conseil aux groupes, dont les membres, déjà installés et en activité, souhaiteraient créer une expérience touristique commune autour d'un produit. Des tentatives de mise en réseau des acteurs ont pourtant été menées, avec anciennement une formation d'ambassadeurs du territoire ouverte à tous, qui n'a plus cours aujourd'hui.

Les labels agritouristiques, aux côtés de gîtes de France, sont les acteurs qui mettent le plus de travail en œuvre pour resserrer les liens entre leurs membres. Des rencontres et visites d'exploitations sont organisées régulièrement au sein des différents labels, et le mode de certification sur le principe du SPG d'accueil paysan permet de créer une relation proche du parrainage.

A l'échelle territoriale, les institutions peinent à se coordonner, faute d'une définition claire des responsabilités et domaines de compétence de chacun. Une refonte des institutions touristiques l'IRT, FRT et îles vanilles est en cours afin de répondre à cette problématique.

### Des responsabilités à définir

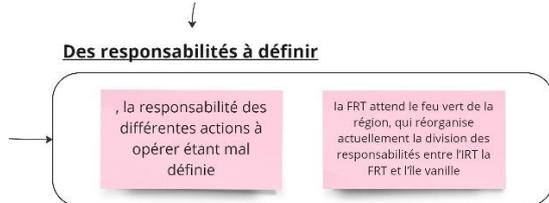


Figure 30 : Des responsabilités des institutions à définir

Comme évoqué dans le paragraphe précédent, un des freins à la coordination du système d'acteur de l'agritourisme intégré est, selon les professionnels des institutions, le manque de définition claire des champs d'action de chacun des acteurs. Le tourisme est en effet aujourd'hui à la fois sous la gestion du département et de la région, et l'absence d'une autorité responsable ne permet pas d'adopter des projets territoriaux d'envergure au sujet du tourisme et de l'agritourisme.

Certaines institutions, comme la FRT, attendent la refonte des institutions qui a été précédemment évoquée.

### Des dispositifs d'accompagnement existent et fonctionnent



Figure 31 : Des dispositifs d'accompagnement existent et fonctionnent

L'engouement des institutions pour la filière agritouristique se traduit en pratique par la présence d'une variété de dispositifs d'accompagnement.

La chambre d'agriculture s'est en effet dotée il y a deux ans d'une cellule agritourisme, qui accompagne les porteurs d'un projet de diversification touristique dans leur démarche. Concrètement, la cellule examine la santé de l'exploitation agricole et émet un avis sur la viabilité du projet, propose plusieurs formations annuelles à la diversification agritouristique, propose son aide pour le montage des dossiers de financement ainsi que pour le montage des dossiers de demande de permis de construire à la CDPNAF lorsque cela est nécessaire. C'est également cette cellule agritourisme qui se charge de l'animation du réseau « bienvenue à la Ferme ». L'intégralité des acteurs interrogés ayant été labellisée « bienvenue à la Ferme » dans les deux dernières années affirme être très satisfaite du travail mené par la chambre.

L'IRT et l'AD2R disposent également d'un service d'accompagnement. Ce service propose également un accompagnement au montage de demande de financement après une première étape

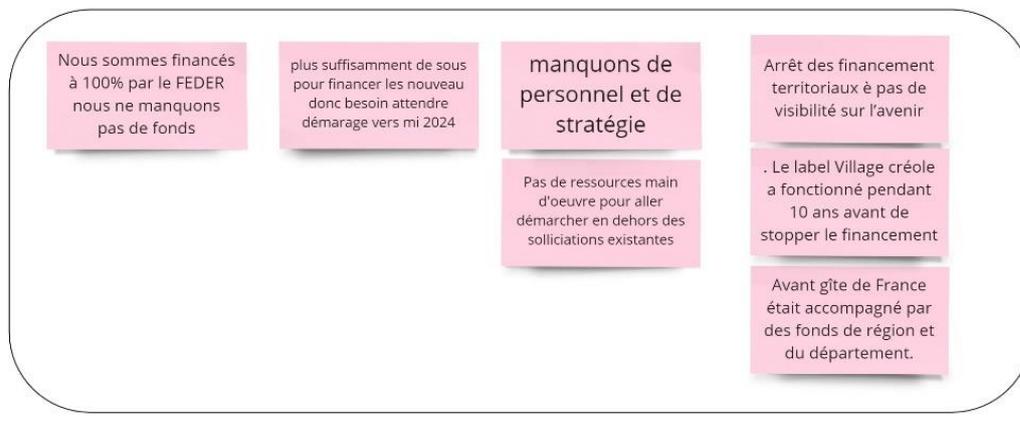
de diagnostic. A la différence de la chambre, qui propose ses services contre paiement, l'accompagnement par l'IRT et l'AD2R est gratuit.

La FRT a récemment mis en place un « Lab' Tourisme ». Ce lab' se veut encourager l'innovation sur l'île dans le domaine du tourisme. La première réalisation de ce lab' est la « boîte à outil du porteur de projet » qui propose un mapping des différents interlocuteurs et dispositifs à disposition des porteurs de projet. Dans le futur ce lab' d'organiser des « innovathons » pour encourager les porteurs d'innovation à se faire connaître pour bénéficier d'un soutien exclusif.

Si les opportunités d'accompagnement sont donc variées, et que des outils sont actuellement développés, le manque de connaissance de ces dispositifs par les agriculteurs représente frein à leur utilisation. Ces dispositifs ne sont de plus pas exempts de défauts, on abordera plus amplement ces derniers dans la suite de notre analyse.

### *Une dépendance de la filière aux fonds publics qui crée une vulnérabilité aux changements de mandats*

#### **Une dépendance de la filière aux fonds publics qui crée une vulnérabilité aux changements de mandat**



*Figure 32: Risque : une filière dépendante aux fonds publics et vulnérable aux changements de mandats*

Les institutions interrogées au cours de l'étude mentionnent ne pas souffrir d'un manque chronique de ressources financières. Ce sont des structures qui bénéficient d'un apport de fonds périodiquement renouvelés. Ces financements proviennent en particulier de l'Union Européenne (UE), dans le cadre des fonds FEDER, FEADER et LEADER.

Dans la pratique, l'UE alloue des fonds à ses différents pays membres à échéances régulières. Les structures interrogées mentionnent la diminution de leur activité à l'approche de cette échéance, l'intégralité des fonds étant consommée avant le lancement de la nouvelle programmation. Ceci peut freiner le démarrage de certains projets, dont on conseille au porteur d'attendre le début du nouveau programme pour avoir plus de chance d'être financé.

Les institutions mentionnent également un besoin de main d'œuvre supplémentaire. Nombreuses indiquent pouvoir toujours répondre convenablement à la demande d'accompagnement, mais au prix d'une liste d'attente qui s'allonge. Elles indiquent ne pas avoir la capacité d'aller à la rencontre des professionnels pour les démarcher et promouvoir les dispositifs auxquels ils pourraient prétendre.

Ces éléments invitent à s'interroger sur la situation de dépendance à certains fonds publics. Si ces ressources publiques autorisent de nombreux projets à voir le jour, ils restent inféodés à un mandat,

dont la couleur politique peut changer d'une élection à l'autre. Ceci est cause à notre sens d'une certaine vulnérabilité aux changements de mandats. Une illustration frappante de cette vulnérabilité a été évoquée lors d'un entretien : l'échec du dispositif « Village créole ».

Le dispositif « Village créole » a été mise en place dans les années 2000. Il est à son lancement un programme structurant pour accompagner le développement des hauts. Il comporte plusieurs volets, dont un volet conséquent concernant l'infrastructure<sup>6</sup>. Ce dispositif permettait d'aider les communes labélisées à demander des financements pour promouvoir la créolité et réaliser des animations. Le label a fonctionné pendant 10 ans avant qu'un changement de mandat implique un arrêt des financements.

### Règles, conditionnalité des aides et maintien de l'activité agricole

#### Règles, conditionnalité des aides et maintien de l'activité agricole

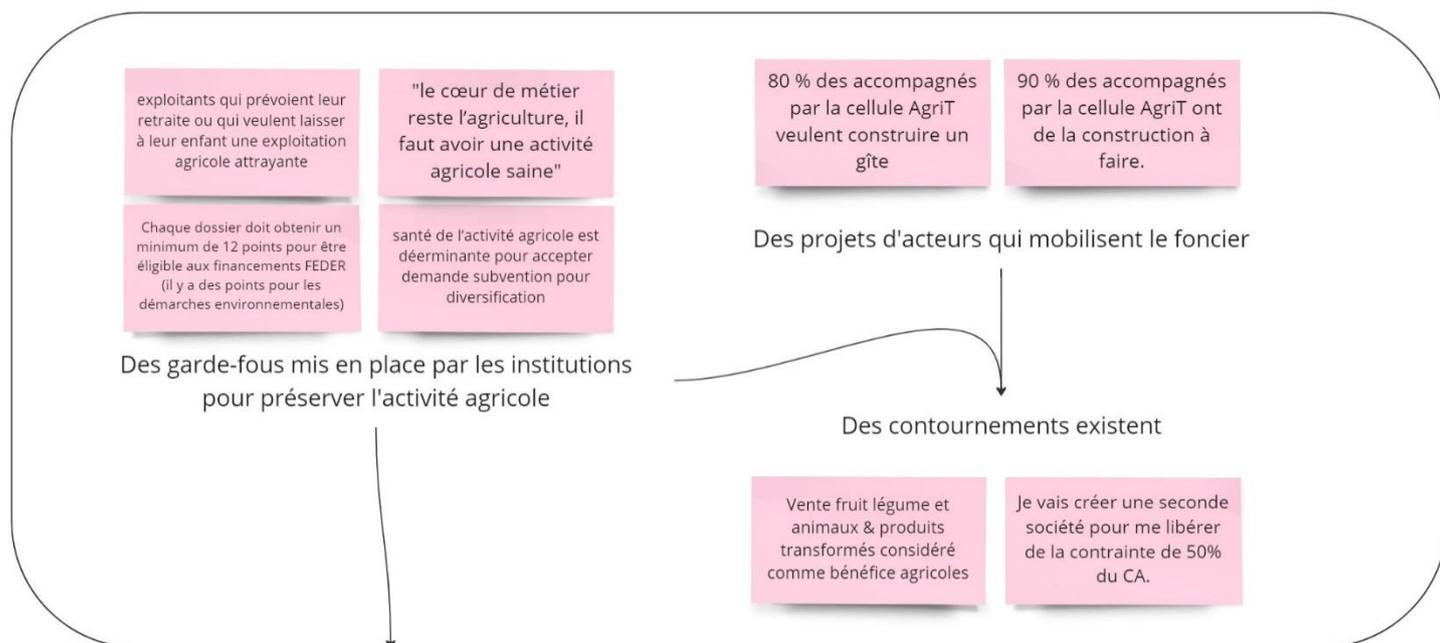


Figure 33 : Agritourisme et maintien de l'activité agricole - Gardes fous et free riding

La question du maintien d'une activité agricole agroécologique est prise au sérieux par les institutions en charge de l'accompagnement. Tous les services interrogés mentionnent effectuer un diagnostic de l'assise agricole avant d'étudier tout projet de diversification agritouristique. Ils souhaitent s'assurer de cette façon de la pérennité de l'activité agricole, qui doit selon eux rester le cœur d'activité de l'exploitation.

Un certain nombre de règles sont à respecter par les prestataires d'agritourisme. Tout d'abord un minimum de trois ans d'activité de l'exploitation sont nécessaires pour effectuer la diversification. Ceci permet également aux institutions d'évaluer la santé de l'exploitation agricole accompagnée. Ensuite, une exploitation agricole qui se diversifie par de l'agritourisme ne peut ainsi générer plus de la moitié de son chiffre d'affaires par ce biais.

<sup>6</sup> les hauts rencontrant par exemple des problématiques de dangerosité liées à l'équipement électrique

Les permis de construire sont finement étudiés, et doivent à la Réunion faire l'objet d'une double validation, à la fois par la mairie et par la CDPNAF, de façon à préserver le foncier agricole, soumis à une forte tension sur l'île. Ceci rentre souvent en conflit avec le développement d'une activité agritouristique. 80% des projets accompagnés par la chambre comprennent en effet un projet de construction de gîte. Plus avant lorsqu'on s'intéresse aux accompagnés qui souhaitent réaliser de la construction, que ce soit ou non dans le cadre d'un gîte, ce pourcentage s'élève à 90%.

Ces contraintes, en particulier celle du chiffre d'affaires, conduisent certains acteurs à contourner les règles. Certains créent, lorsque le plan local d'urbanisme le permet, une seconde société, non agricole et uniquement touristique, pour se défaire de cette contrainte. D'autres peuvent rendre la visite gratuite mais avec obligation d'achats de produits, conservant artificiellement le chiffre d'affaires liés à la fréquentation touristique dans la catégorie agricole.

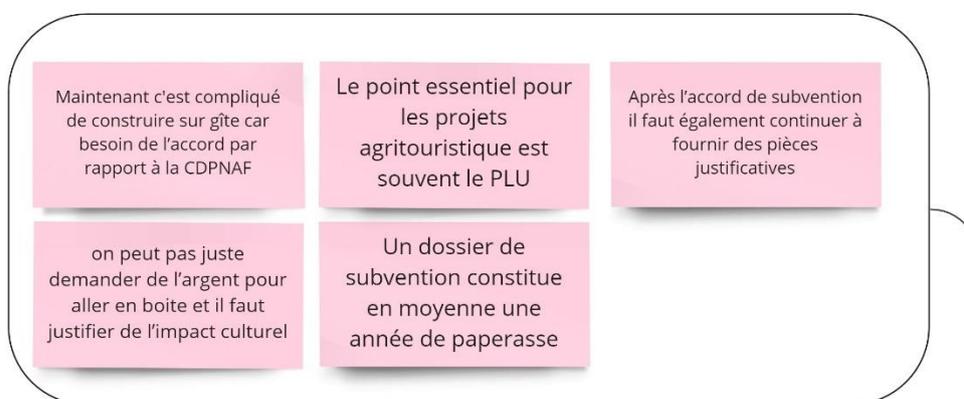
Il serait intéressant pour les institutions en charge des réglementations de mener une réflexion sur les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour préserver l'agricole. Une évolution des règles concernant le maximum de chiffre d'affaires pourrait par exemple être souhaitable.

Plusieurs agriculteurs mentionnent en effet vouloir créer une deuxième société principalement pour se couvrir en cas d'une année de calamité, où la récolte serait mauvaise et donc la règle pas respectée malgré les efforts fournis sur le volet agricole.

#### *Difficultés administratives et juridiques*

Un effet adverse causé par les efforts de réglementation pour la sauvegarde de l'agricole est la complexification du volet administratif, menaçant déjà le développement de la filière.

#### **Difficultés administratives et juridiques**



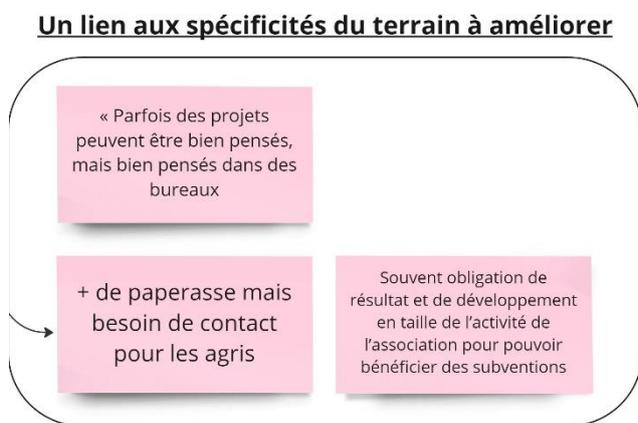
*Figure 34 : dire d'acteurs difficulté administrative et juridique en rapport aux subventions*

Outre les difficultés que représentent la nécessaire validation d'un projet de construction par la mairie et la CDPNAF, la conditionnalité des aides au respect des procédures implique une astreinte administrative jusqu'à l'aboutissement final du projet. Ceci s'ajoute à la charge administrative que constitue dans un premier temps le montage du dossier, phase qui prend en général un an.

Cette contrainte est d'autant plus gênante que les agriculteurs, majoritairement concernés par ces dispositifs, s'auto-décrivent souvent dans les entretiens comme des personnes de terrain, avec un

besoin de relation d'humain à humain. Le fort aspect administratif des projets de création agritouristique apparaît être déconnecté des préoccupations et motivations du monde agricole. Ce sont les agriculteurs qui doivent s'adapter au fonctionnement des institutions et non l'inverse dans ce mode de fonctionnement. Ceci invite à poser la question plus précise du lien des institutions aux spécificités du terrain.

*Un lien aux spécificités du terrain à améliorer*



*Figure 35 : Dire d'acteurs : un lien au terrain à renforcer*

La question du lien entre les institutions, leurs demandes, et les réalités du monde agricole et des porteurs de projet mérite d'être posée.

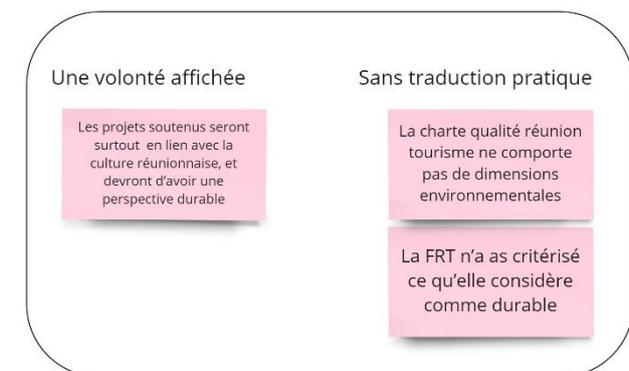
D'après nos échanges, ils semblent qu'une certaine partie du fonctionnement des institutions soit en rupture avec les besoins des porteurs de projets. Les associations peuvent par exemple difficilement demander des fonds pour leur simple fonctionnement, et seraient contraintes de se développer pour obtenir une subvention. De plus et comme évoqué précédemment, la naturelle complexification administrative qu'implique un contrôle plus étroit du

maintien de l'activité agricole entre en conflit avec le besoin de terrain et d'humanité exprimé par les porteurs.

Un travail permettant d'adapter le fonctionnement des institutions interlocutrices aux spécificités du terrain agricole réunionnais serait à prévoir pour optimiser le fonctionnement des dispositifs existants, et ainsi satisfaire aux ambitions des décideurs et socio-professionnels pour le développement de la filière agritouristique.

*Une soutenabilité environnementale finalement peu prise en compte dans les dispositifs existants*

→ **Une soutenabilité environnementale finalement peu prise en compte dans les dispositifs existants**



*Figure 36 : Une soutenabilité environnementale mieux prendre en compte par les institutions*

Tous les acteurs interrogés évoquent considérer la durabilité comme un élément important, voire indispensable des nouveaux projets pour être bénéficiaire de leurs services. La durabilité est mentionnée comme le second point d'importance qui sera examiné par la FRT après le lien à la culture réunionnaise dans le cadre de l'accompagnement de projet.

Pourtant, et de façon assez surprenante, on découvre que ces mêmes institutions ont en effet une idée vague de ce que la durabilité peut représenter, et n'ont pas de critères d'évaluation de soutenabilité

environnementale à nous communiquer. Les chartes de qualités pour le tourisme ne font pas mention de perspectives environnementales, et même les cahiers des charges labels agritouristique ne vont pas plus loin que ce que la loi française exige d'ores et déjà des exploitations.

On entend même lors d'un entretien le propos suivant « il ne faut pas être extrémiste, mais mettre en place un accompagnement progressif vers le durable, on ne considère pas assez l'être humain, que l'on cherche toujours à contraindre dans son mouvement naturel d'expansion. » En résumé, si les prestataires d'agritourisme de notre échantillon sont tous regardant vis-à-vis du mode de production des produits, les institutions, en particulier les institutions touristiques semblent ne pas traduire dans la pratique les recommandations qu'elles évoquent au premier abord. Ceci constitue une menace potentielle pour le développement d'un agritourisme intégré qui soit ambassadeur des bonnes pratiques.

### Co-conception d'une filière agritouristique agroécologique

A la suite de nos questions permettant d'analyser la structure et modalités de fonctionnement du système d'acteur identifié, interrogé les acteurs sur leur vision du concept suivant : « Un agritourisme ambassadeur des pratiques agroécologiques ».

On a consigné les réponses selon la méthode CK, comme si ces acteurs, ici interrogés individuellement, avaient participé au même atelier de conception.

Les grands axes de réflexion se résument dans le schéma suivant :

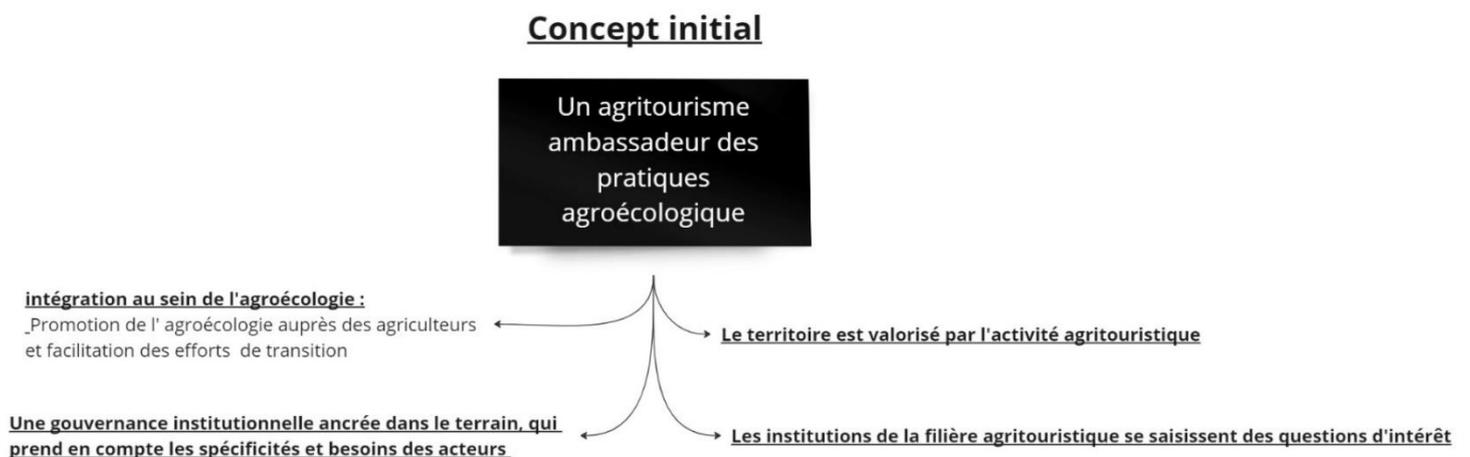


Figure 37 : synthétisation de l'exploration du concept d'agritourisme ambassadeur par les acteurs

On examine ci-après les 4 axes de réflexions conduits par les acteurs.



## Intégration forte de l'agritourisme dans l'agroécologie

### intégration au sein de l'agroécologie : Promotion de l'agroécologie auprès des agriculteurs et facilitation des efforts de transition



Figure 38 : Dire d'acteur : de la nécessité de promouvoir l'agroécologie

Pour que l'agritourisme soit un réel ambassadeur des pratiques agroécologiques, le soutien au développement de cette filière ne doit pas oublier de mettre les moyens pour faciliter la transition agroécologique sur d'autres volets. L'agritourisme se doit d'être intégré selon les acteurs à un système d'actions synergiques. Une valorisation des pratiques doit être faite auprès des agriculteurs<sup>7</sup>, et un certain nombre de moyen et d'outil peuvent être mis en place.

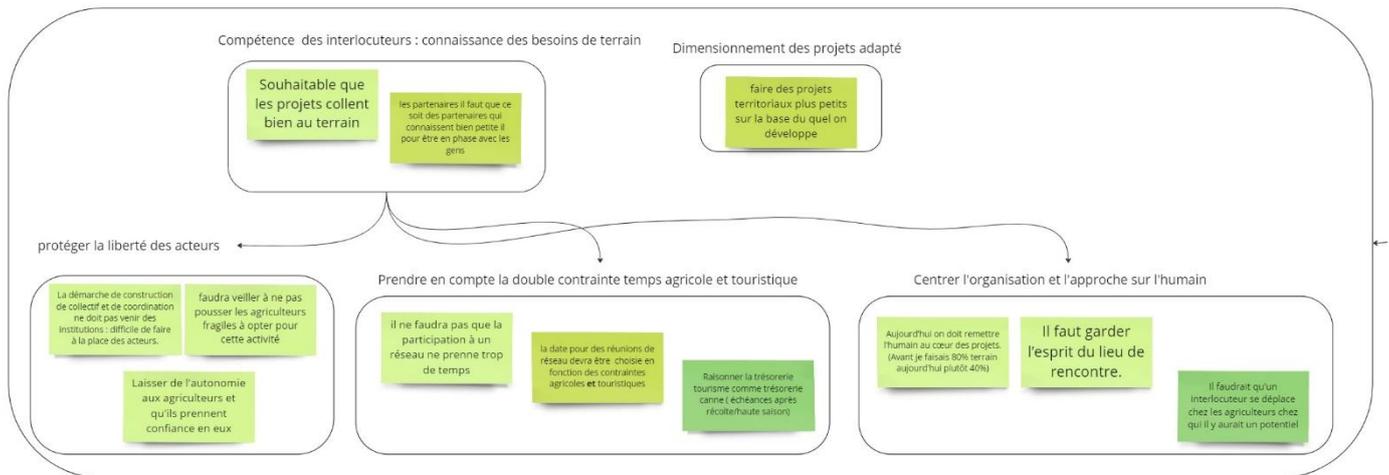
Après avoir rappelé que l'on pourrait embaucher du personnel, dont les missions concerneront exclusivement l'accompagnement des différents acteurs vers le durable, les acteurs proposent des idées plus alternatives, avec par exemple une mise à dispositions de mini parcelles ou d'échantillon de produits tests. Permettant de diminuer le risque pris pour les agriculteurs qui essaient de changer leur pratique.

Une gouvernance institutionnelle ancrée dans le terrain, qui prend en compte les spécificités et besoins des acteurs

La gouvernance est sans surprise l'aspect générant le plus de propositions et d'innovations pour la construction d'un agritourisme ambassadeurs des pratiques agro-écologiques.

<sup>7</sup> Qui peuvent par exemple considérer certaines pratiques agroécologiques de gestion de l'enherbement comme de la négligence.

**Une gouvernance institutionnelle ancrée dans le terrain, qui prend en compte les spécificité et besoins des acteurs**



*Figure 39: Dire d'acteurs : des solutions pour ancrer la gouvernance de la filière dans le terrain*

Les acteurs élaborent en effet leurs réflexions pour la gouvernance sur la base d'un fort ancrage territorial.

Il faudra veiller à ce que le dimensionnement des projets soit adapté aux possibilités actuelles du terrain, quitte à réduire leur taille au profit d'un développement progressif à mesure que le succès de la mise en place des projets se fait sentir.

Les interlocuteurs responsables se devront de bien connaître les besoins du terrain. En particulier, ils devront permettre aux acteurs de conserver leur autonomie, dont on a établi plus haut qu'elle était notamment très chère aux acteurs du monde agricole. Ensuite, les professionnels des institutions devront prendre en compte la double contrainte qui est posée aux agriculteurs prestataires d'agritourisme, en ce que les astreintes agricoles et touristiques s'additionnent, et réduisent leur disponibilité temporelle, en particulier les week-ends de forte fréquentation et les mercredis, souvent réservés au marché de gros. Enfin, l'approche choisie pour le développement de la filière devra se centrer sur l'humain avec un déplacement des interlocuteurs institutionnels sur le terrain, à la rencontre des agriculteurs prestataires.

Les institutions de la filière agritouristique se saisissent des questions d'intérêt

Plus avant, et pour terminer sur les conditions à observer pour obtenir, selon les acteurs, une filière agritouristique qui encourage la transition agroécologique. On présente le cheminement d'idée suivant :

*Une description claire de la filière existe*

Pour que l'agritourisme à la Réunion et à petite-Ile soit ambassadeur des bonnes pratiques, une descriptions claire de cette filière et de ses acteurs doit être effectuée, tant pour permettre au touriste de trouver les prestataires que pour autoriser les professionnels à ce mettre en relation. Décrire clairement la filière permettra de plus à une plus large panoplie de client de bénéficier des services proposés par les prestataires, avec par exemple une sollicitation plus importante par les réseaux étudiants, qui pourront justifier facilement de l'intérêt culturel des prestations agritouristiques.

**Les institutions de la filière agritouristique se saisissent des questions d'intérêt**

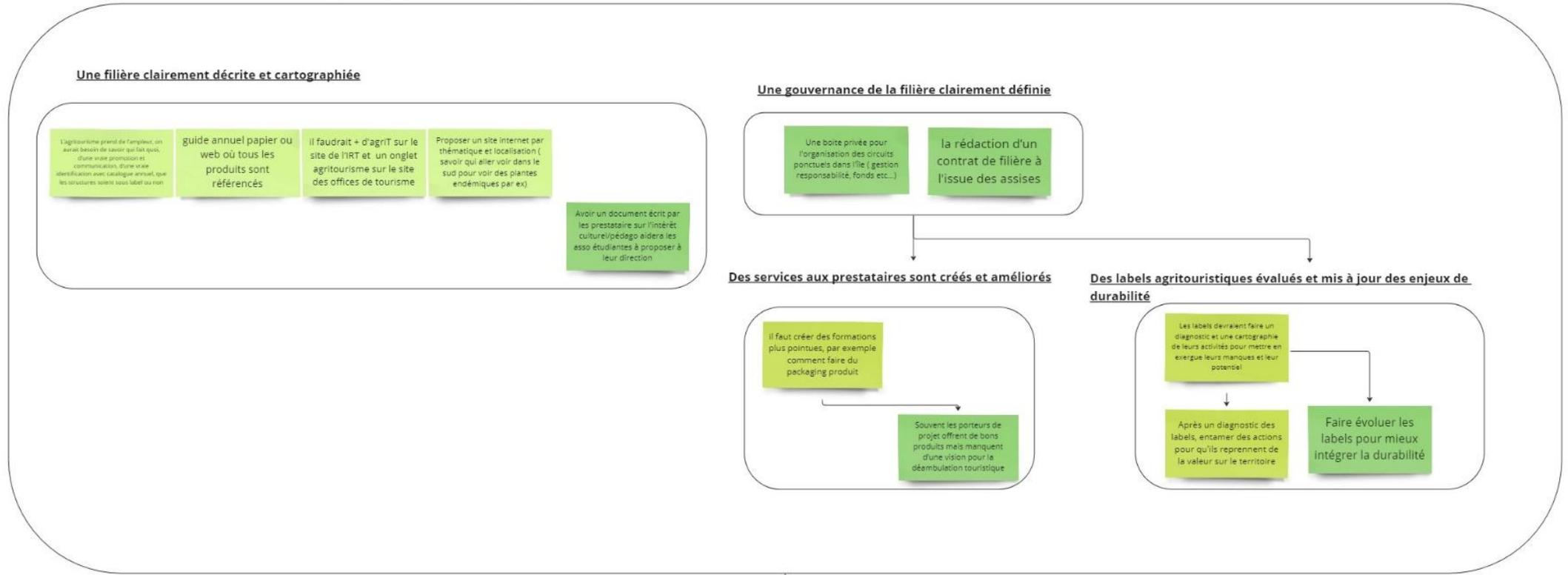


Figure 40 : Dire d'acteurs : les conditions à vérifier pour l'agritourisme de demain

### La gouvernance de la filière est clairement définie

Dans un futur où l'agritourisme est un efficace ambassadeur du changement de pratique, sa gouvernance est clairement définie : des entreprises privées se chargent d'organiser les événements en itinérance entre les prestataires, et un contrat de filière, explicitant les responsabilités de chaque acteur, a été rédigé et cosigné par ces derniers.

Grâce à la définition de cette gouvernance, des services peuvent être créés et améliorés, notamment des services de formation qui permettent aux prestataires de bien choisir leur packaging et de concevoir des déambulations du public dans leur locaux. Cette définition de la gouvernance permettra également de responsabiliser les labels, dont l'impact global sera évalué pour les faire évoluer vers plus de durabilité.

Grâce à la définition de la gouvernance, le réseau de professionnel est devenu réellement synergique

Imaginer une gouvernance claire et efficace permet aux acteurs d'imaginer une évolution des relations inter acteur, et d'imaginer un réseau réellement synergique.

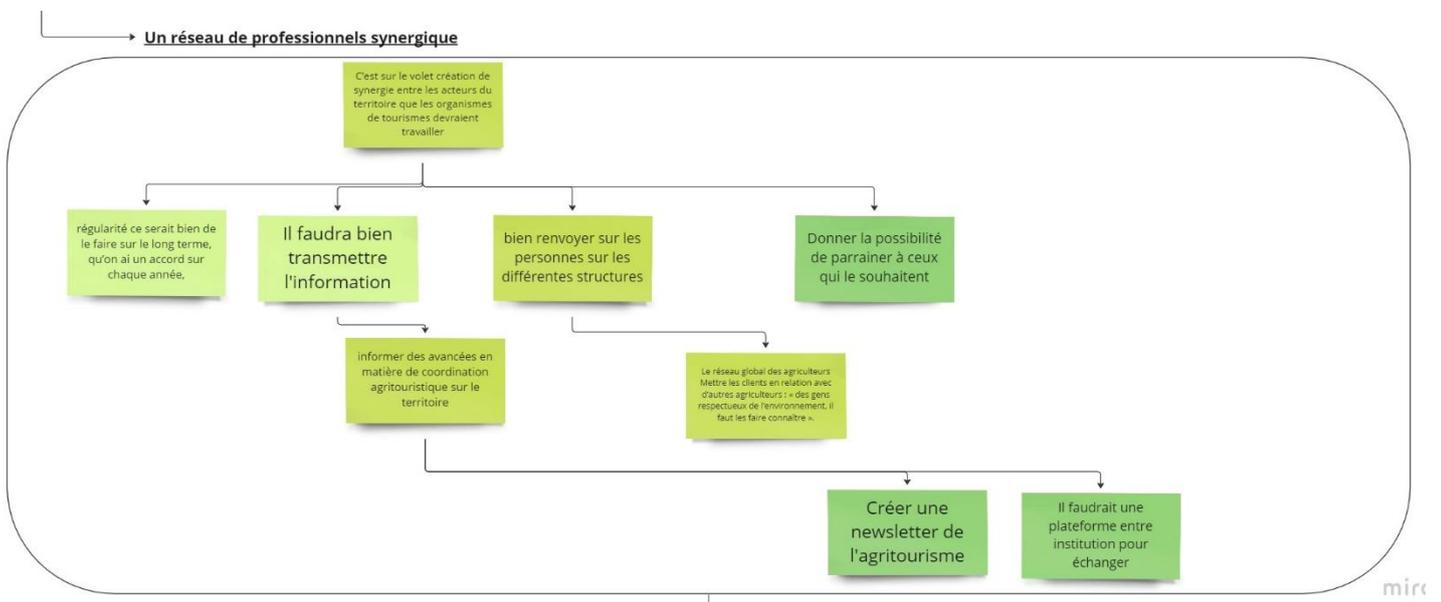


Figure 41 : Dire d'acteurs : solutions pour augmenter la synergie des acteurs

Ce réseau permet en particulier un bon transfert d'information, au moyen par exemple d'une newsletter pour les professionnels et d'une plateforme d'échange interinstitutionnelle. Les collaborations sont encouragées, les personnes souhaitant parrainer de nouveaux prestataires ont la possibilité et les moyens de le faire.

En conséquence, l'agritourisme est un véritable levier pour la commercialisation

→ **l'agritourisme améliore la commercialisation grâce à la création de lien**



Figure 42 : Dire d'acteurs : créer du lien grâce à l'agritourisme

La synergie entre les acteurs permise par une organisation efficace participe, selon la vision des acteurs, à l'avènement d'un agritourisme qui soit un véritable levier de commercialisation des produits agroécologique. Les touristes participent par exemple à des activités de cueillette, et sont ainsi solidaires du travail de récolte, les prestataires proposant une table développent des partenariats fidélisés avec les petits producteurs agroécologiques locaux, encourageant les démarches de diversification variétale et des tests d'itinéraires techniques agroécologiques. Enfin les agriculteurs locaux connaissent les petites structures touristiques et leurs gérants, ce qui leur permet de les démarcher pour vendre leur production.

In fine le territoire est valorisé par l'agritourisme, émergence d'une RQT

La concomitance sur le territoire des éléments précédents permet de mettre en place une filière disposant de toutes les clefs pour valoriser le territoire.

Le savoir-faire agricole est valorisé : les pratiques les éléments déterminants pour la production et la connaissance des variétés sont partagées. Ils permettent de sensibiliser le touriste aux prix des produits et de diminuer la désinformation. La ressource « biodiversité » est valorisée et préservée à l'aide d'opérations de sensibilisation effectuée en amont de la prestation agritouristique. La typicité et qualité du territoire est mis en valeur, que ce soit au travers des produits agricoles que l'on trouve sur les tables d'hôte et de restaurant, ou par l'intermédiaire d'un contenu plus pédagogique, comme par exemple la réhabilitation d'anciennes usines agricoles en musée.

A Petite-Île précisément les acteurs interrogés envisagent une valorisation du territoire grâce aux expériences spécifiques que permet l'agritourisme. Un circuit de découverte à la journée, une expérience de woofing, ou un séjour en chambre d'hôte à l'occasion duquel les saisonniers pourraient eux-mêmes prélever les fruits et légumes du jardin pour leur consommation sont autant d'outils qui existent sur le territoire à l'issue de la construction de l'agritourisme.

En résumé, le territoire a identifié ses ressources et les actionne au profit de sa valorisation. Cet aspect de valorisation des ressources communes est central dans les écrits dissertant sur l'émergence d'une rente de qualité territoriale. On a donc décidé d'approfondir ces champs de réflexion pour la fin de notre période de stage.

A l'occasion d'une session de restitution de notre travail aux acteurs, nous les avons mobilisés au sujet des ressources de territoires. Au cours d'un dernier atelier CK, organisé le 22 Septembre 2023 à la Mairie de Petite-Île, les acteurs ont pu explorer le concept d'un territoire à Petite-Île qui identifie

et valorise ces ressources. La construction de ce savoir est encore en cours à l'heure actuelle, et le CIRAD prévoit de continuer ce travail de réflexion dans les prochains mois.

**Le territoire est valorisé par l'activité agritouristique**

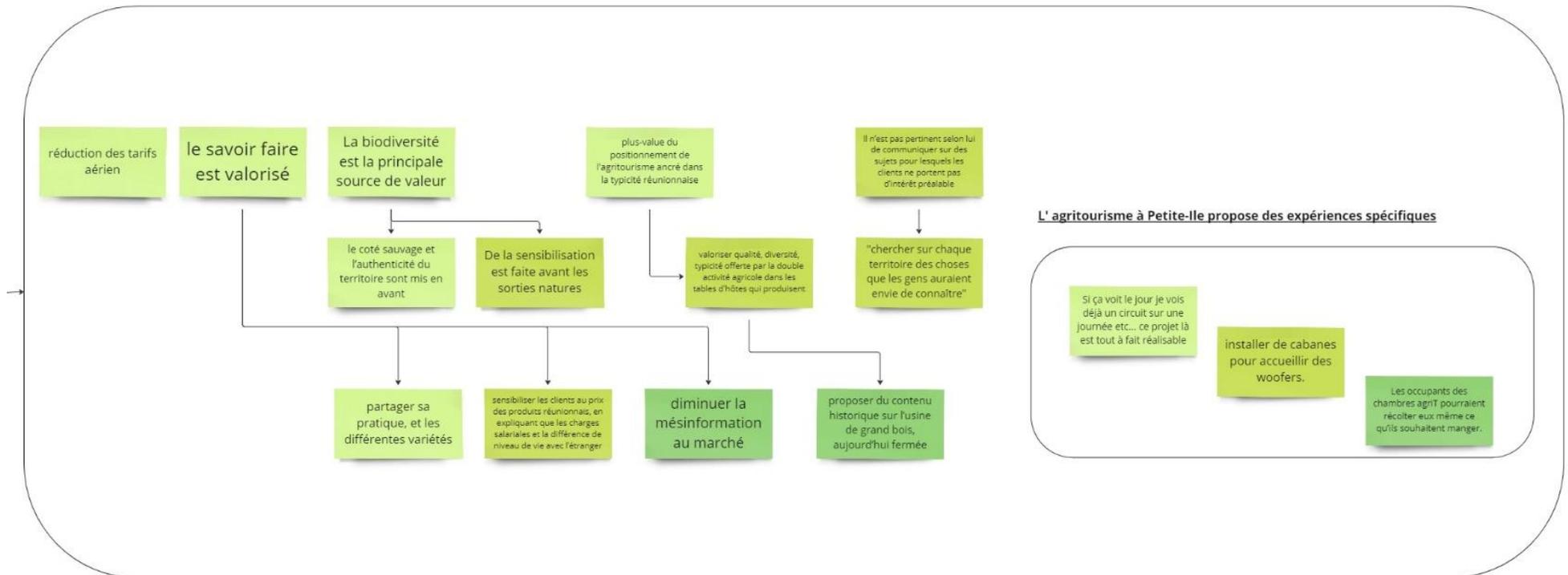


Figure 43 : Dire d'acteurs : Une valorisation efficace du territoire soutenue par l'activité agritouristique

## Conclusion : l'agritourisme intégré, une opportunité pour la transition, sous conditions

Notre étude a permis de dresser une cartographie des acteurs de l'agritourisme à Petite-Ile. Une analyse des objectifs, du fonctionnement et des contraintes de ces acteurs a conduit à identifier des opportunités et des menaces pour la construction d'un agritourisme intégré, qui valorise les pratiques agroécologiques et qui, par le même, participe à l'ancrage de la transition écologique sur le terrain d'étude.

On a pu au cours de notre travail, découvrir une importante diversité d'acteurs et de prestataires. Ces prestataires n'ont pas tous le même potentiel de participation à l'avènement d'un système agritouristique agroécologique. On a en effet établi que, à la différence des prestations sans hébergement, qui proposent visites, activités sportives, et de divertissement, les prestataires qui proposent de l'hébergement sont, à l'heure actuelle, moins capables de valoriser le territoire et les bonnes pratiques agricoles. L'hébergement mobilise plus de main d'œuvre, de ressources financières et de travail administratif. Sur notre terrain cette astreinte supplémentaire constitue une menace pour la pérennité des bonnes pratiques agricoles elles aussi demandeuse en temps

On peut en revanche imaginer dans le futur une réelle participation des activités d'hébergement à la transition écologique, dans le cas où la filière agritourisme parvient à organiser un réseau d'approvisionnement des chambres et table d'hôte qui mobilise les producteurs agroécologiques locaux.

A ce sujet, le renouveau des instances et la volonté politique affichée pour le développement et la structuration de la filière est encourageant, mais il est à noter que les institutions, bien qu'enthousiastes pour le futur de l'agritourisme, ont aujourd'hui trop faiblement la durabilité en tête. Ces institutions peuvent également parfois imposer de facto un mode de fonctionnement et de communication avec les prestataires qui soit inadapté.

La vision pour l'agritourisme est en construction. L'organisation et structuration de la filière est une priorité pour les acteurs, en ce qu'elle permettra de créer des outils et des synergies entre professionnels qui à leur tour concourront à faire de l'agritourisme un véritable levier pour la commercialisation des produits agroécologiques et pour la valorisation du territoire.

En définitive, l'agritourisme intégré comme il se présente aujourd'hui pourrait devenir un élément important de panier de bien de produits agroécologiques mais a encore du chemin à parcourir. Les instances paraissent avoir un rôle de chef d'orchestre à jouer, et leur positionnement vis-à-vis du terrain, en particulier vis-à-vis du monde agricole, représente un enjeu majeur d'un développement territorial « par la base ».

## Limites du rapport et recommandation pour de plus ample recherches

Le travail précédemment exposé présente certaines limites que l'on juge importante de noter.

Premièrement, l'étape de cartographie et d'analyse du comportement n'est censé s'arrêter que lorsque l'on n'apprend plus d'éléments nouveaux sur notre système. Pour satisfaire à la contrainte temporelle de notre étude, nous avons stoppé la phase d'entretiens lorsque les acteurs principaux et structurants ont été identifiés. Certains acteurs identifiés, et avec qui la prise de contact a été faite, n'ont finalement pas pu être interrogés sur notre période de stage. Or, dans notre démarche de

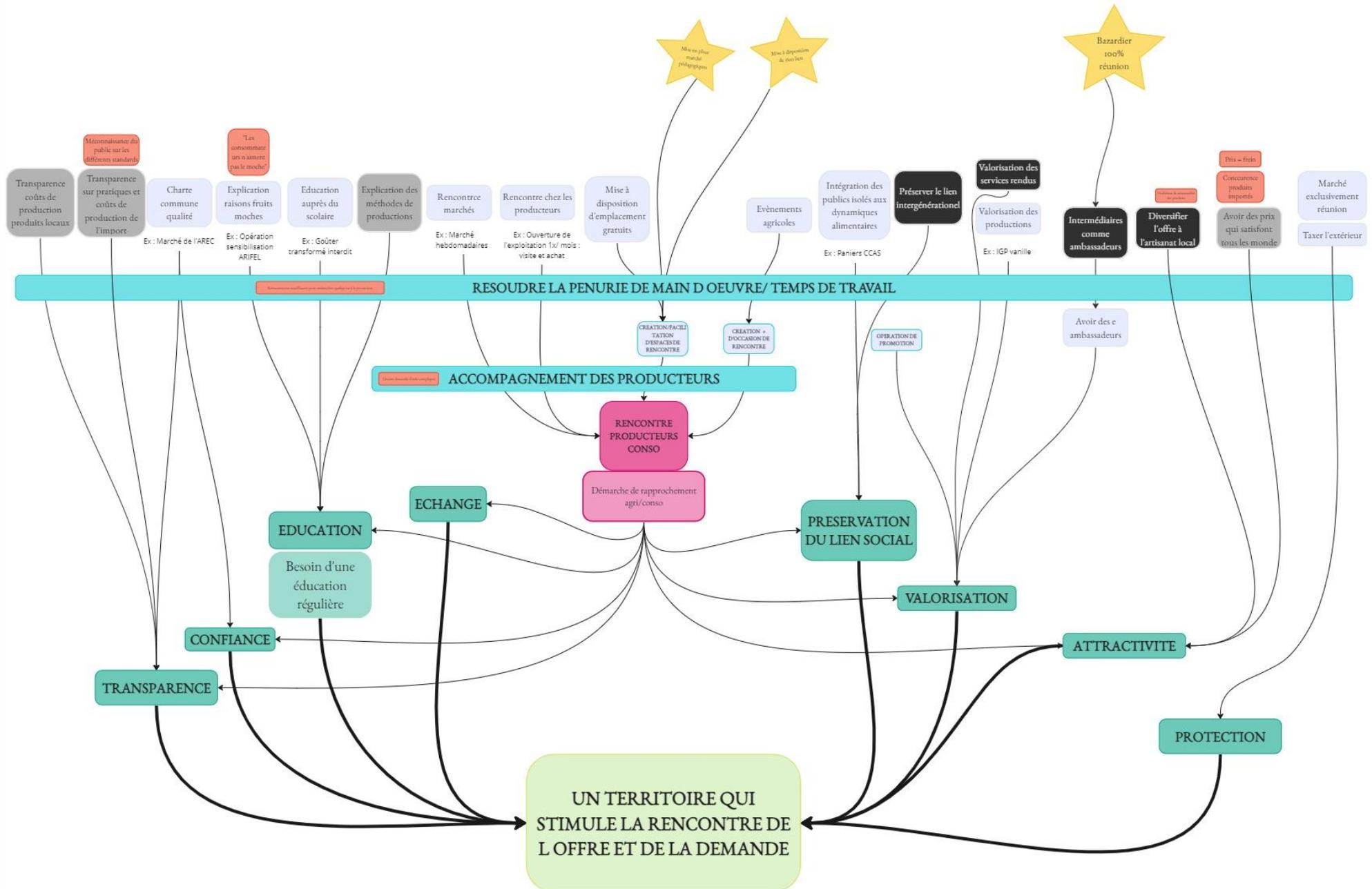
recherche d'innovations, on aurait aimé interroger et mobiliser plus d'acteurs marginaux, en ce qu'ils constituent des niches d'innovations qui auraient pu être bien valorisés dans notre travail de conception. On conseillera aux futures personnes souhaitant produire de la connaissance sur le système d'acteurs de reprendre le système d'acteurs proposé dans ce travail et de poursuivre les entretiens directifs avec les acteurs non interrogés. Raisonner avec un échantillon plus important aurait également permis une plus grande représentativité. Cela aurait également pu permettre d'élargir la zone d'étude à l'intégralité de l'île plutôt que de se restreindre au territoire du Sud. On conseillera aux personnes qui souhaiteraient poursuivre l'étude d'élargir leur zone d'étude à d'autres territoires de la Réunion, notamment l'Ouest.

Ensuite, afin de statuer sur l'émergence effective d'un panier de bien de produits agroécologiques, il aurait été intéressant de pouvoir mettre en place un suivi des prix de vente des produits issus de l'agriculture agroécologique, en particulier dans les structures et collectifs bénéficiant d'un soutien institutionnel, et de le comparer au prix de vente des produits agroécologique de structures non diversifiées en agritourisme et des structures diversifiées en agritourisme mais tout à fait autonome sur leur financement et leur promotion. De cette façon, il serait possible de chiffrer la valeur ajoutée potentiellement générée par l'émergence du panier de bien étudié. De cette façon, des données concrètes seraient transmissibles aux différents acteurs et pourraient encourager leur plus étroite collaboration à l'avenir.

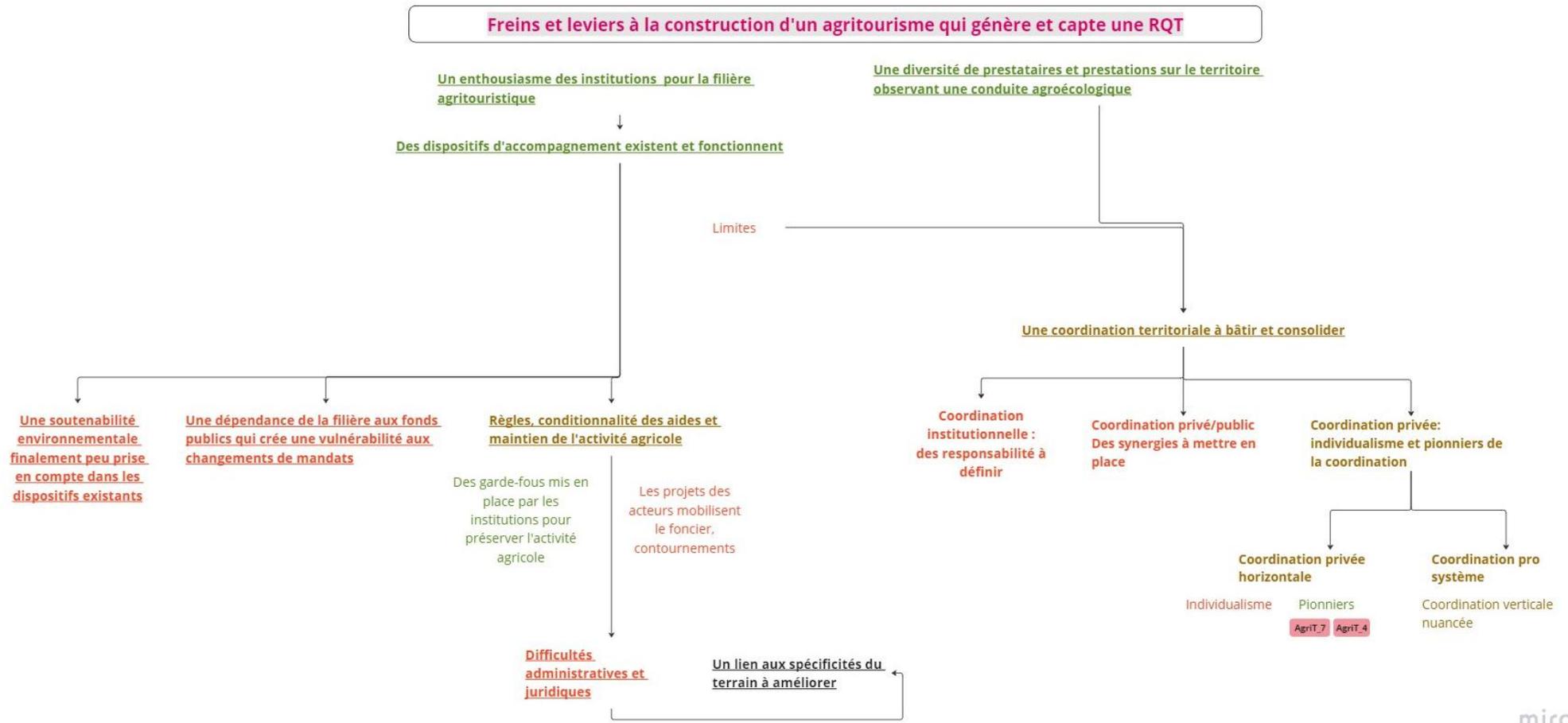
En dernière recommandation plus pratique, on conseillera aux prochains intéressés par l'agritourisme d'appeler les acteurs avec un numéro réunionnais local, en ce qu'une appréciation subjective du taux de réponse semble indiquer une propension moins importante des acteurs à répondre à un numéro métropolitain, souvent associé à du spam ou du démarchage commercial.

Enfin, on conseillera aux personnes souhaitant organiser des ateliers de fixer ces dates de rencontre préférentiellement le jeudi. Le mardi et le mercredi étant en général réservés pour la préparation et la vente au marché de gros, le vendredi réservé aux arrivés des touristes et le lundi souvent utilisé pour remettre les logements bien en ordre.

Annexe N°1 : Résultats de l'ateliers participatif du 6 juin 2020



Annexe N°2 : Schéma de synthèse des freins et leviers à l'établissement d'un agritourisme participant à l'émergence d'une RQT



## Liste des figures

Figure 1 : Commune de Petite Ile (en bleu) - Habiter la Réunion .....	13
Figure 2 : Précipitation annuelle 2021 - la Réunion – MétéoFrance.....	13
Figure 3 : température annuelle moyenne à la Réunion – Météo France .....	14
Figure 4 : Occupation du sol - Statistique agricole annuelle.....	15
Figure 5 - Taux de couverture du marché par les productions locales en 2020 à la Réunion - DAAF 2020.....	16
Figure 6 : histoire agraire de la Réunion 1513 - 1850, d’après (Darras, Bosc, et Mialet-Serra).....	17
Figure 7 : Flux import-export entre un centre et sa périphérie – Wikipédia à partir de (Frank, 1966) .....	17
Figure 8 : histoire agraire de la Réunion 1850 - 1996, d’après (Darras, Bosc, et Mialet-Serra).....	18
Figure 9 : Déclinaison des 4 volets du projet Territoires Durables .....	21
Figure 10 : Bassin versant de la Ravine Charrié/ Ravine du Pont avec les trois points de prélèvement fixes de l’équipe TD .....	21
Figure 11 : Changement du paradigme d'analyse du comportement du consommateur - d'après Filser 1996.....	23
Figure 12 : d’après (Kushwah et al., 2019) déterminants de consommation de produit agroécologique.....	24
Figure 13:Traduction d’après A revised typology for defining agritourism (Flanigan et al., 2013) .....	26
Figure 14 : Conditions d'émergence d'une rente de qualité territoriale (RQT) autour d'un panier de biens de produits de qualité.....	28
Figure 15: Méthode CK (Della Rossa 2020) .....	32
Figure 16 : Méthode pour le diagnostic sociotechnique (Casagrande et al., 2023).....	33
Figure 17: Combinaison des approches : diagnostic sociotechnique et théorie CK .....	35
Figure 18 : Légende pour la cartographie du système d'acteur de l'agritourisme à Petite-Ile .....	37
Figure 19 : Cartographie des acteurs de l'agritourisme .....	38
Figure 20 : Entretiens conduits pendant l'étude, replacés dans la typologie de Flaningan et al. (2013) .....	40
Figure 21 : Schéma de fonctionnement de deux exploitations interrogées pour l'étude .....	41
Figure 22 : Dire d'acteurs : freins et levier pour la coordination inter et intra - professionnelle .....	42
Figure 23 : Autonomie contre les avantages d'intégrer un réseau .....	43
Figure 24 : Dire d'acteurs : la contrainte administrative, un réel frein au développement de la filière .....	44
Figure 25: L'agritourisme comme opportunité de commercialisation dans un contexte difficile.....	44
Figure 26 : Dire d'acteurs : valorisation par l'agritourisme et charge de travail.....	46
Figure 27 : Synthétisation des dire d'acteurs institutionnels.....	48
Figure 28: Dire d'acteurs : enthousiasme des institutions pour la filière agritouristique.....	49
Figure 29: Dire d'acteurs : une coordination institutionnelle à consolider.....	50
Figure 30 : Des responsabilités des institutions à définir .....	51
Figure 31 : Des dispositifs d'accompagnement existent et fonctionnent.....	51
Figure 32: Risque : une filière dépendante aux fonds publics et vulnérable aux changements de mandats.....	52
Figure 33 : Agritourisme et maintien de l'activité agricole - Gardes fous et free riding .....	53
Figure 34 : dire d'acteurs difficulté administrative et juridique en rapport aux subventions .....	54
Figure 35 : Dire d'acteurs : un lien au terrain à renforcer.....	55

Figure 36 : Une soutenabilité environnementale à mieux prendre en compte par les institutions.....	55
Figure 37 : synthétisation de l'exploration du concept d'agritourisme ambassadeur par les acteurs .	56
Figure 38 : Dire d'acteur : de la nécessité de promouvoir l'agroécologie.....	57
Figure 39: Dire d'acteurs : des solutions pour ancrer la gouvernance de la filière dans le terrain .....	58
Figure 40 : Dire d'acteurs : les conditions à vérifier pour l'agritourisme de demain .....	59
Figure 41 : Dire d'acteurs : solutions pour augmenter la synergie des acteurs.....	60
Figure 42 : Dire d'acteurs : créer du lien grâce à l'agritourisme .....	61
Figure 43 : Dire d'acteurs : Une valorisation efficace du territoire soutenue par l'activité agritouristique.....	63

## Bibliographie

Agreste. (2021). *La production biologique à La Réunion poursuit sa progression en 2020*.

Agreste. (2022). *Memento 2022*.

Agreste. (2023). *BILAN DES IMPORTATIONS DE DENRÉES À LA RÉUNION Les volumes importés repartent à la hausse en 2022*.

[https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan\\_imports\\_2013\\_2022-2.pdf](https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_imports_2013_2022-2.pdf)

*Agriculture—L'agriculture reste bien orientée grâce à l'élevage et aux filières fruits et légumes – Bilan économique 2021—La Réunion | Insee*. (s. d.). Consulté 15 décembre 2023, à l'adresse

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6453598?sommaire=6324763>

Akerlof, G. (1978). *the market of « lemons » : Quality Uncertainty and the Market Mechanism*.

Barbieri, C. (2013). *Assessing the sustainability of agritourism in the US: a comparison between agritourism and other farm entrepreneurial ventures*.

Bernard. (2021, avril 10). *Pollution au chlordécone : En Martinique et en Guadeloupe, les ouvriers agricoles « empoisonnés » réclament « la justice »*. Franceinfo.

[https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/pollution-au-chlordecone-en-martinique-et-en-guadeloupe-les-ouvriers-agricoles-empoisonnes-reclament-la-justice\\_4355609.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/pollution-au-chlordecone-en-martinique-et-en-guadeloupe-les-ouvriers-agricoles-empoisonnes-reclament-la-justice_4355609.html)

Berthet, & et al. (2015). *How to foster agroecological innovations ? A comparison of participatory design methods*.

BLAGNAC, L. (2021). *Les innovations marchandes à La Réunion en temps de Covid-19 état des lieux, enjeux et mise en perspective dans le système alimentaire réunionnais*.

Bonroy et alii. (2004). *Biens de confiance et concurrence en prix*.

Brown, Pamela, Anderson, L., & Littrel, M. A. (1993). *What makes a craft souvenir authentic?*

- Brune, S., Knollenberg, W., T. Stenveson, K., Barbieri, C., & Schroeder-Moreno, M. (2021). *The Influence of Agritourism Experiences on Consumer Behavior toward Local Food*.  
<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0047287520938869>
- Casagrande, M., Belmin, R., Boulestrau, Y., Le Bail, M., Navarette, M., & Meynard, J.-M. (2023). *Guide méthodologique pour le diagnostic des freins et leviers sociotechniques aux processus d'innovation dans des systèmes agri-alimentaire*. <https://hal.inrae.fr/hal-04015586v2>
- Castellani, J. (2020). *CHARACTERIZATION OF THE PHYTOSANITARY PRACTICES AND THEIR DRIVERS ON A SAMPLE OF FARMERS FROM RAVINE DU PONT WATERSHED AREA IN REUNION ISLAND*.
- CCEE. (2022). *L'AGRI-TOURISME À LA RÉUNION ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX D'UNE FILIÈRE EN DEVENIR*.
- CIRAD. (2021a, mai 7). *Notre histoire*. CIRAD. <https://www.cirad.fr/nous-connaître/notre-histoire>
- CIRAD. (2021b, mai 17). *Innovation et développement dans l'agriculture et l'alimentation*. CIRAD. <https://www.cirad.fr/nous-connaître/unites-de-recherche/innovation>
- Corden, M., & Neary, P. (1982). *BOOMING SECTOR AND DE-INDUSTRIALISATION IN A SMALL OPEN ECONOMY*.
- DAAF. (2020). *Bilan d'activité de la DAAF de La Réunion année 2020*.  
[https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210115\\_bilan\\_activite\\_vd\\_cle473369.pdf](https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210115_bilan_activite_vd_cle473369.pdf)
- DAAF. (2013). *La production maraîchère à La Réunion*.
- Dangi, N., Kumar Gupta, S., & A. Narula, S. (2020). *Consumer buying behaviour and purchase intention of organic food : A conceptual framework*.
- Della Rossa, P. (2020). *Conception collective d'organisations territoriales innovantes pour une évolution coordonnée de systèmes de production agricoles Cas d'une réduction de la pollution herbicide d'une rivière en Martinique*.

Della Rossa, P., Mottes, C., Cattani, P., & Le Bail, M. (2022). *A new method to co-design agricultural systems at the territorial scale—Application to reduce herbicide pollution in Martinique.*

Dsouza, K. J., Shetty, A., Damodar, P., Shetty, A. D., & Dinesh, T. K. (2023). *The assessment of locavorism through the lens of agritourism : The pursuit of tourist’s ethereal experience.*

Durrande-Moreau, A., Courvoisier, F., & Bocquet, A. M. (2017). *Le nouvel agritourisme intégré, une tendance du tourisme durable.*

Filser, M. (1996). *Vers une consommation plus affective ?*

Flanigan, S., Blackstock, K., & Colin, H. (2013). *Agritourism from the perspective of providers and visitors : A typology-based study.*

Frank, A. G. (1966). *The development of underdevelopment.*

FRT. (2023). *Explore La Réunion magazine trimestriel N°13—Avril 2023.*

GAAB, J. (2021). *Contribution à la co-construction d’une représentation partagée de la gestion de l’enherbement dans les systèmes agricoles réunionnais.*

Geels. (2006). *Co-evolutionary and multi-level dynamics in transitions : The transformation of aviation systems and the shift from propeller to turbojet (1930–1970).*

Hatchuel, A., & Weil, B. (2003). *A NEW APPROACH OF INNOVATIVE DESIGN: AN INTRODUCTION TO C-K THEORY.*

Kushwah, S., Dhir, A., Sagar, M., & Gupta, B. (2019). *Determinants of organic food consumption. A systematic literature review on motives and barriers.*

LaPan, C. (2014). *The role of agritourism in heritage preservation.*

Macron, E. (2019, octobre 23). *Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de La Réunion, à Saint-Denis de la Réunion le 23 octobre 2019.* vie-publique.fr. <http://www.vie-publique.fr/discours/271456-emmanuel-macron-23102019-la-reunion>

- Marblé, Y., Aubron, C., & Vigne, M. (2018). *Le développement des Hauts de la Réunion par l'élevage bovin laitier : Un modèle à bout de souffle.*
- Marzin, J., Fréguin-Gresh, S., Angeon, V., Andrieu, N., Cerdan, C., Huat, J., & Daviron, B. (2021). *Étude sur les freins et leviers à l'autosuffisance alimentaire : Vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d'outre-mer.*
- Marzin, J., Fréguin-Gresh, S., Angeon, V., Andrieu, N., Urrutia, V. B., & Cerdan, C. (2021). *Étude sur les freins et leviers à l'autosuffisance alimentaire : Vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d'outre-mer.*
- Mollard, A. (2001). *Qualité et développement territorial : Une grille d'analyse théorique à partir de la rente.*
- Mollard, A., & Pecqueur, B. (2007). *De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche.*
- Nguyen, N. T. H. (2018). *The Attitudes of Residents towards Agro-tourism Impacts and Its Effects on Participation in Agro-tourism Development : The Case Study of Vietnam.*
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons the evolution of institution for collective action.*
- Roux, E., Vollet, D., & Pecqueur, B. (2006). *Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnie.*
- Sackett, H., Shupp, R., & Tonsor, G. (2016). *DIFFERENTIATING "SUSTAINABLE" FROM "ORGANIC" AND "LOCAL" FOOD CHOICES: DOES INFORMATION ABOUT CERTIFICATION CRITERIA HELP CONSUMERS?*
- Schermer, M. (2004). *The Concept of Eco-regions in Austria.*
- Schilling, B. J., Witsanu, A., & Yanhong, J. (2014). *Does Agritourism Enhance Farm Profitability?*  
<https://www.jstor.org/stable/44131315>
- Truong, V. A., M. Conroy, D., & Lang, B. (2021). *The trust paradox in food labelling : An exploration of consumers' perceptions of certified vegetables.*

Verhaegen, I., & Van Huylbroeck, G. (2001). *Costs and benefits for farmers participating in innovative marketing channels for quality food products.*